Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 5 MARS 1919. — No. 52

Sur le terrain économique

[illegible] nous a révélé l'importance primordiale du facteur économique [illegible] dans les destinées des nations. Les problèmes de reconstruction [illegible] se posent aujourd'hui le maintiennent au tout premier [illegible] dans tous les pays, on constate le réveil des énergies en vue [illegible] non plus grande et d'une organisation matérielle plus [illegible]. Chacun se rend compte que sur ce terrain va se continuer [illegible] conflit des peuples.

[illegible] canadien n'aura pas été le dernier à entrer en ligne. Son [illegible], sa richesse foncière, ses ambitions, tout l'y poussait. [illegible] de mieux en mieux que les efforts individuels, pour donner [illegible] rendement, doivent être ordonnés et régis par les méthodes [illegible] directrices. Il comprend que d'une coopération de plus en [illegible] entre les diverses branches de l'activité nationale, résultera [illegible] masse, de substantiels avantages pécuniaires et finalement [illegible] général des richesses.

[illegible] en apparence purement économique — on n'y [illegible] pas assez garde — entraîne une conséquence inévitable [illegible] peu à peu dans nos provinces, et sur les bases les plus solides [illegible] anglo-protestante. Une bonne fraction de ce capital [illegible] accumulant de jour en jour est forcément appelé à servir [illegible] à soutenir des œuvres auxquels nous ne saurions nous [illegible]. Nos compatriotes, en grand nombre, y apportent cependant [illegible]. La richesse que nous créons se trouve ainsi captée à [illegible] utilisée souvent contre nous. C'est l'artère ouverte par [illegible] l'une des plus fécondes de nos forces nationales.

[illegible] pas moyen de garder chez nous, pour l'exploiter [illegible] bénéfice, le fruit de notre travail? Tel est le souci [illegible] clairvoyants qui estiment avec raison qu'à l'heure actuelle [illegible] question nationale est devenue une question économique".

[illegible] s'imagineront peut-être voir là une dangereuse déviation [illegible] mentalité catholique et française. Qu'ils se rassurent. [illegible] de faire prosterner notre race devant le veau d'or. [illegible] comme fin en elle-même, la richesse est méprisable; elle [illegible] rang d'une noble puissance dès qu'on la met au service [illegible]. Ainsi que l'écrivait récemment M. Edouard Montpetit, [illegible] remplir notre rôle et sauvegarder nos origines, nous [illegible] nous avons fait autrefois, lutter avec les armes mêmes [illegible] nous menace. Lorsque nous aurons acquis la richesse, [illegible] développer en nous la culture française et nous tourner [illegible] conquête: la puissance intellectuelle. Nous ne survivrons [illegible] ment".

[illegible] économique de notre groupe franco-canadien [illegible] reconnu unanimement lors de la convention des [illegible]. Cette organisation, à base coopérative, devrait nous [illegible] avantages matériels dont bénéficient les membres [illegible] anglaises, tout en mettant au service de notre cause [illegible] capitaux. Elle supprimerait, entre le fermier et le consommateur [illegible] nombre d'intermédiaires accapareurs de profits. Elle [illegible] nôtres un pas décisif vers l'acquisition de la supériorité [illegible] à laquelle ils doivent tendre s'ils veulent s'imposer [illegible] concitoyens de l'autre race, habitués à ne s'incliner [illegible] succès. Elle serait l'élément nécessaire qui ravivera [illegible] nationales et alimentera nos œuvres.

[illegible] réaliser dans la pratique ce projet dont nous n'avons [illegible] les grandes lignes? C'est un point qui n'est pas de [illegible]. Un comité d'agriculteurs compétents étudie en ce moment [illegible]. Il fera connaître dans quelques mois le programme [illegible]. Nul doute que ce programme saura répondre au [illegible] et nous orienter d'une façon effective vers la [illegible].

DONATIEN FRÉMONT.

Quatre grandes questions à décider

[illegible] se propose d'en [illegible] sur les [illegible] questions entre [illegible] a déclaré André Tardieu, l'un des délégués [illegible] a quatre problèmes [illegible] à résoudre, a-t-il dit: [illegible] franco-allemande, la [illegible] de l'Adriatique, la frontière [illegible] la question de la liberté des mers. Ils seront probablement [illegible] réglés dans une quinzaine.

André Tardieu assure que la [illegible] ne désire pas annexer la [illegible] gauche du Rhin, mais veut [illegible] des garanties qui empêcheront l'Allemagne de se servir [illegible] la rive gauche comme base [illegible] attaquer.

—o—

C'est le projet anglais qui a été accepté

Le président Wilson a déclaré aux sénateurs et aux représentants [illegible] la constitution de la Ligue des [illegible] adoptée à la Conférence de la paix avait été celle proposée [illegible] la Grande-Bretagne. Les projets présentés par les Etats-Unis, [illegible] France et l'Italie, ont été rejetés.

Dernière heure

Suivant une dépêche de Weimar, où siège l'Assemblé nationale, le maréchal Foch a demandé la livraison immédiate de la flotte marchande allemande, sans égard à la question des approvisionnements.

La ligue des Spartacistes ayant fait un appel en faveur d'une grève générale immédiate, celle-ci a été déclarée lundi soir à Berlin. Tout trafic des tramways et des chemins de fer a cessé. La capitale est sans eau, sans électricité et sans gaz.

—o—

Armée canadienne permanente

Ottawa vient de donner des ordres pour la réorganisation de l'armée permanente du Canada en temps de paix, avec un contingent de 5,000 hommes de tous rangs. Ce sera une armée volontaire. Le terme d'engagement sera de deux ans, avec pouvoir de renouveler. La paie sera la même que celle de l'armée expéditionnaire, bien supérieure par conséquent à celle de la période d'avant-guerre.

SIMPLES NOTES

Le bloc de la députation française à Ottawa prend chaque jour de l'importance. Libre-échangistes de l'Ouest et protectionnistes de l'Ontario recherchent son alliance avec un empressement égal. De quelque côté qu'il penche, il semble bien que le bloc français est appelé à trancher la situation incertaine dans laquelle se trouve notre avenir politique.

* * *

M. J. B. Musselman, secrétaire des Grain Growers, déclare que la décision prise à la dernière convention de se servir des langues autres que l'anglais pour la propogande de l'association ne doit pas être interprétée comme un abandon de la demande de l'anglais seul dans les écoles primaires. Elle ne signifie pas davantage qu'on emploiera l'allemand et les autres langues ennemies, ni maintenant, ni plus tard. En fait, aucune publication ne sera faite, comme par le passé, autrement qu'en anglais et en français.

* * *

Une messe pontificale solennelle pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier a été célébrée à la cathédrale catholique de Westminster, Des représentants de presque toutes les administrations impériales et canadiennes à Londres y assistaient. Le ministre de la Justice Doherty représentait sir Robert Borden et le cabinet. Les ambassades française et italienne y avaient aussi leurs délégués.

* * *

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, qui était le président d'honneur de la dernière soirée de l'Action Française, a prononcé, au cours de son allocution, les fières paroles suivantes:

"Nous ne sommes pas de ceux qui acceptent la thèse de la réserve québecoise dans un Canada anglais. Elle est trop manifestement fausse au regard de l'histoire et trop insultante pour la fierté d'une race qui se respecte, pour avoir jamais chance d'être acceptée par nous. Nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'un texte légal ou prétendu tel soit suffisant pour arracher la langue et comprimer le coeur de ceux qui ont le droit de vivre et qui veulent vivre, et qui vont sûrement essayer d'en prendre les moyens."

* * *

On dit que le gouvernement désire clore la session à Pâques et qu'il fera des ouvertures dans ce sens à l'opposition. Une autre session serait convoquée à l'automne.

* * *

La grande campagne organisée chez les Franco-Américains, au bénéfice du collège des Assomptionnistes de Worcester, a dépassé l'objectif que s'étaient fixé ses promoteurs. Ils déclaraient vouloir recueillir $50,000; ils ont presque atteint les $60,000. Ce beau résultat fait honneur à nos compatriotes des Etats-Unis.

* * *

Lady Laurier se trouve, par testament de son mari, son unique héritière. Le chef libéral laisse une fortune assez considérable qui comprend des propriétés et un fort montant d'assurances sur la vie. Ses exécuteurs testamentaires sont le sénateur Béique et le juge Brodeur.

* * *

De magnifiques réceptions sont faites au général Pau et aux membres de la mission française à Ottawa, Montréal et Québec.

* * *

Une résolution signée par tous les députés à l'ouest des Grands Lacs demande au gouvernement que le chemin de fer de la Baie d'Hudson soit achevé cette année.

* * *

Le ministère de la Milice informe tous les parents de soldats que les autorités impériales ne sont pas en état d'accorder des passeports pour aller visiter les tombes des soldats morts en France. Dans quelques cas les moyens de transport sont impraticables aux endroits où sont situées les tombes et il n'existe que peu ou point d'hôtels pour abriter les voyageurs.

Congrès des Canadiens français de l'Ontario

Le cinquième congrès de l'Association d'Education de l'Ontario, qui s'est tenu à Ottawa les 25 et 26 février, avait amené une foule considérable de délégués venus de tous les centres français de la province. S. G. Mgr Latulippe, évêque d'Haileybury, Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et un nombreux clergé étaient présents.

Le congrès a été présidé par le sénateur Landry, président de l'Association. A la messe solennelle célébrée à la Basilique, à laquelle ont assisté tous les délégués, le R. P. Marion, prieur des dominicains d'Ottawa, a prononcé un magnifique discours sur l'apostolat par la presse.

Ce congrès a revêtu un caractère privé, sans aucun éclat extérieur, mais il n'en a pas moins accompli un travail effectif. Il s'est occupé tout particulièrement de questions économiques, de coopération agricole, de colonisation.

Mgr Béliveau et Mgr Latulippe ont tracé aux pères de famille leur devoir. Le R. P. Auclair, directeur du *Patriote de l'Ouest*, a exprimé aux Canadiens français de l'Ontario la sympathie que nourrissent à leur égard les Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Sir James Grant, l'un des citoyens les mieux connus de la capitale, est venu prononcer en faveur de l'enseignement du français un plaidoyer tout brûlant d'une véritable ferveur. Non seulement il a exprimé le désir de voir le français enseigné dans toutes les écoles, "de l'Atlantique au Pacifique", mais il a fait toute une thèse sur la valeur éducative de l'enseignement du français. Pour lui, l'étude de la langue française est un ferment qui agit sur le cerveau humain à la façon des principes les plus actifs dans la végétation. C'est à cette étude, à la gymnastique intellectuelle qu'elle comporte, qu'il attribue la supériorité de tant d'élèves de l'université d'Ottawa et d'autres maisons d'enseignement qu'il a pu suivre dans le monde.

Le sénateur Belcourt a déclaré que l'œuvre de l'Association d'Education, très fructueuse déjà, lui paraît plus nécessaire que jamais. Il a fait un éloquent appel à la lutte pratique pour la conservation de la langue et de la foi. Son éloge du sénateur Landry a été très applaudi. Il a insisté sur la nécessité d'une forte campagne de presse anglaise et française. Il a incidemment déclaré qu'il faut tenir l'éducation en dehors de la politique et que, pour Québec, ce serait une grande erreur de substituer au régime actuel un ministère de l'instruction publique.

A la séance de clôture, on a présenté à M. Samuel Genest, président de la commission scolaire catholique d'Ottawa, une bourse constituée par les souscriptions de personnes appartenant à tous les groupes sociaux, en témoignage de reconnaissance pour les sacrifices qu'il s'impose dans la lutte scolaire. M. Henri Bourassa a fait une très belle conférence sur "Nos traditions, leur origine et les motifs que nous avons de les conserver".

—o—

Le mariage de la princesse Patricia

La princesse Patricia de Connaught et le commandeur Alexandre Ramsay se sont mariés le 27 février dans l'abbaye de Westminster. L'assistance était nombreuse et la cérémonie très solennelle; c'était un des principaux événements qui se soient produits dans la société anglaise depuis le début de la guerre. Le roi, la reine et la famille royale y assistaient, sans compter les principaux membres de la noblesse anglaise.

Le bouquet de la mariée lui avait été offert par le régiment canadien de la "Princess Pat".

Semaine Parlementaire

Le vent est à la bonne entente

Les premiers discours prononcés à l'ouverture de la session prêchent l'harmonie entre les deux races—M. McMaster suggère que tous les citoyens fassent apprendre à leurs enfants les deux langues officielles du pays.—Sir Wilfrid Laurier a voulu démissionner en 1916.—Brillant début de M. Calder

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 11 mars

La session, retardée par le deuil de sir Wilfrid Laurier, est ouverte pour de bon. Les premiers discours ont naturellement été consacrés au grand disparu. M. White, M. McKenzie et M. Lemieux, en termes choisis, ont fait l'éloge du vieux chef.

Voici la péroraison de M. Lemieux:

Eloge de sir Wilfrid Laurier

"Si ton œuvre de concorde et d'apaisement, ô Laurier, n'est pas toute accomplie, la jeunesse canadienne, élevant son âme jusqu'à la hauteur des sentiments et des idées que tu n'as cessé de leur inculquer depuis un demi-siècle, voudra la reprendre, cette œuvre, et la poursuivre sans relâche jusqu'au bout. Elle s'enorgueillira de marcher dans l'âpre et immortel sillon du devoir que tu as tracé pour elle.

"Et maintenant, adieu et merci! Merci d'être resté digne du grand rôle que t'avait confié la Providence, puisque du palais de nos rois [illegible] à la plus humble chaumière de nos paysans, de la plus somptueuse cathédrale et du plus rustique clocher du village, monte vers le ciel un même hymne de reconnaissance.

"Adieu et merci... Merci d'avoir convié les tiens, les hommes de ta race, les descendants de ces anciens Canadiens, derniers lutteurs de la lutte dernière, qui, l'âme angoissée par la défaite, escortèrent le marquis de Montcalm des portes du vieux Québec jusqu'au château Saint-Louis, le soir de la bataille des plaines d'Abraham; merci de les avoir haussés jusqu'à toi en les conviant à partager ta gloire.

"Adieu et merci... Merci du souvenir lumineux que tu lègues à la grande histoire; sa flamme ne s'éteindra plus, elle sera le phare lointain que le nautonier regardera dans la tempête. Elle sera la colonne de feu guidant la marche des Canadiens enfin réconciliés dans l'union sacrée, vers la Terre promise d'une meilleure patrie.

"Adieu... Près de ton mausolée, encadré d'érables et de peupliers que les sèves prochaines feront reverdir, nous viendrons, nombreux et souvent, prier dans la langue de tes ancêtres. La terre où tu reposes et dont tu reçois le tendre embrassement, te sera légère, car c'est un morceau de cette patrie, trois fois séculaire pour nous, Canadiens français, dont le sein maternel couvrira un jour notre petitesse de sa grandeur, notre néant de son immortalité. Adieu, ô Laurier!"

M. Lemieux a été fort applaudi.

L'adresse en réponse au discours du trône.

L'adresse en réponse au Discours du Trône est proposée par le major D. L. Redman, député de Calgary est, le plus jeune député à la chambre des Communes, — il n'a pas encore atteint ses trente ans — et officier revenu du front, où il a été sérieusement blessé lors de la bataille de St-Julien, le 22 avril 1915.

Le major Redman déclare en commençant que le gouvernement en le choisissant a voulu honorer les soldats des Forces Expéditionnaires canadiennes. Il désire rendre un humble tribut à la mémoire de sir Wilfrid Laurier, mais se dit incapable d'ajouter de nombreux mots d'éloges aux appréciations si éloquentes que les orateurs précédents ont faites du disparu. Il estime que ce fut pour lui un privilège d'assister à la fin de la carrière de ce grand homme d'Etat.

Le jeune député de Calgary a rappelé brièvement le grand rôle que l'Empire britannique avait joué dans la guerre qui s'est terminée si heureusement pour les nations alliées. La coopération entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour la poursuite de la guerre avait rapproché les citoyens de ces deux pays et établi des relations harmonieuses qui ne peuvent qu'avoir des résultats bienfaisants dans l'avenir.

L'entente cordiale au Canada

M. Manion, député de Fort William, seconde l'adresse en réponse au discours du trône.

L'orateur offre d'abord les civilités accoutumées au proposeur et au gouvernement. Puis il exprime ses regrets de ne pouvoir seconder l'adoption de l'adresse en français, comme la chose s'est faite généralement, mais non pas invariablement, aux précédentes sessions depuis la Confédération. Il cite deux sessions depuis 1896, celle de cette année-là et celle de 1906, où le proposeur et le secondeur ont tous deux parlé en anglais. Malgré ces précédents, il aurait désiré parler en français, d'abord par considération pour ses collègues de langue française, puis pour apporter sa modeste contribution à la cause de l'entente cordiale en ce pays. S'il ne le fait pas, c'est parce qu'il connaît trop peu et ne veut pas mutiler la belle langue de Molière et de Racine. Et il continue sur ce sujet:

J'ose espérer que l'on me tiendra compte de ma bonne volonté, car je suis profondément convaincu que l'établissement d'une véritable entente cordiale en ce pays doit être la préoccupation constante de tous ceux qui aiment le Canada. Celui qui, fût-il Canadien de langue française ou Canadien de langue anglaise, fût-il catholique ou protestant, soulève volontairement les préjugés et les haines de race et de religion, n'est ni un ami sincère, ni un citoyen loyal du sol que nous aimons.

Après avoir parlé de l'effort canadien pendant la guerre et des divers projets du gouvernement, M. Manion déclare en conclusion que trois devoirs principaux nous incombent à l'heure actuelle: voir aux besoins de nos héros rapatriés, faire participer les gouvernements, les corporations et les individus à la tâche difficile de ramener le Canada sur un pied de paix, et, troisièmement, promouvoir l'unité en ce pays. Ce devoir, dit-il, est de beaucoup le plus important des trois. "Si dans ce pays, dit-il en terminant, nous semons la désunion et l'intolérance, nous récolterons la défaite; mais si nous semons au contraire, l'unité, la confiance, la vérité, nous récolterons des fruits de bonheur et de prospérité. Ce n'est qu'en suivant la plus noble de ces deux voies que nous justifierons l'œuvre des grands Canadiens d'il y a cinquante ans, des Pères de la Confédération."

Le chef de l'opposition n'est pas pour le suffrage féminin.

M. D. D. McKenzie, le chef temporaire de l'opposition, félicite le promoteur et le secondeur de l'adresse et espère que le gouvernement suivra les conseils vigoureux de ces deux jeunes députés et organisera un rouage solide, capable d'engendrer autre chose que des arrêtés en conseil.

M. MacKenzie aborde la question de permettre pleinement aux femmes de voter et de leur conférer le privilège de siéger au Parlement. Il ne voit pas d'un bon œil ce projet de loi, pour deux raisons: d'abord parce que ce projet empiète sur les droits provinciaux et ensuite parce qu'il devra entraîner des dépenses inutiles, par suite de la dualité des listes électorales. Il ne veut pas non plus entendre parler de l'empiètement du parlement fédéral en matière scolaire. Les Parlements provinciaux ont déjà fait beaucoup pour l'éducation technique; il ne voit pas pourquoi le fédéral s'en mêlerait.

Sir Thomas White, premier ministre intérimaire, après les considérations préliminaires obligées sur la guerre, aborde la situation au pays.

Les problèmes du jour

Le gouvernement du Canada confronte en ce moment des problèmes de démobilisation et de reconstruction. Ces problèmes sont grands et difficiles. Le Canada a passé de la paix à la guerre; il s'agit maintenant de revenir à l'état de paix. Il a fallu quatre années pour mettre sur pied les industries, le commerce, l'administration publique, tout l'organisme national. En quelques semaines seulement, il faut tout défaire et tout reconstruire.

Jusqu'ici, la démobilisation s'est faite rapidement malgré la rareté des transports. Les problèmes de la reconstruction sont plus vastes. Au lendemain de l'armistice, plus de cent vingt mille hommes et femmes employés aux industries de guerre ont été obligés de quitter leur ouvrage. Ça été la préoccupation du gouvernement de trouver du travail pour les chômeurs et les soldats rapatriés.

Malgré la guerre, la position économique du Canada est bonne, elle est même meilleure que celle des autres pays. Les conditions du travail sont ici supérieures à celles des autres pays alliés et il ne faut pour s'en convaincre que jeter un regard sur la situation ouvrière en Angleterre, en France, en Italie et en Allemagne. Quand les mesures que le gouvernement présentera au cours de la session auront été adoptées et mises en force, il ne se sera pas écoulé trois mois que le nombre des sans-travail sera infime.

Après avoir parlé des différents projets de travaux du gouvernement, M. White en vient à la nouvelle loi électorale et fait remarquer que la dualité des listes était rendue nécessaire par les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard dont les législatures n'ont pas encore accordé le droit de vote aux femmes. Quant à la loi des élections en temps de guerre, elle a été faite pour le temps de la guerre et de la démobilisation. Elle devra donc rester dans les statuts tant qu'une autre loi convenable n'aura pas été présentée et adoptée.

"La tâche du gouvernement est une tâche sérieuse", dit sir Thomas White, et en terminant, il rappelle à M. MacKenzie que le pays pense à autre chose qu'à la politique et qu'il serait temps quand la reconstruction aura été achevée de penser alors à la reconstruction des partis.

Contre la loi des élections de guerre.

M. A. R. McMaster, député de Brôme, diffère carrément d'opinion avec le premier ministre suppléant sur la loi des élections en temps de guerre. Elle est une tache sur nos statuts. Et il rappelle les paroles de l'hon. A. K. Maclean et de l'hon. Frank Carvell qui déclaraient que cette mesure était ignoble, et suppose que les expressions dont s'est servi l'hon. M. Carvelle étaient encore plus violentes. L'unique but de cette loi fut de gagner les élections et elle attaquait la base même de nos institutions parlementaires. C'est une honte de laisser en force une telle loi.

Les Anglais devraient faire apprendre le français à leurs enfants.

Le député de Brôme félicite le Dr Manion d'avoir parlé comme il l'a fait sur l'unité nationale. Il y a au Canada des différences de langue, de religions et d'intérêts

(A suivre en page 8).

Lettres au "Patriote"

A propos de la Colombie Anglaise

St-Boniface, Man. 28 fév. 1919

Monsieur le Rédacteur.

[illegible] lu dans deux journaux [illegible] de l'Ouest une communi[illegible] ayant pour but d'attirer [illegible] Canadiens français à Chilli[illegible] Colombie Britannique. Je [illegible] fort bien les raisons du [illegible]spondant de ces périodiques: [illegible] Canadien se trouve toujours [illegible] des Canadiens qu'au [illegible] d'Anglais qui sont loin de [illegible] sympathiques. Mais, cher [illegible], permettez-moi de vous [illegible] vous à tous ceux qui [illegible] émigrer, qu'il n'y a en [illegible] pas l'ombre d'avenir [illegible] race. S'établir là [illegible] tout simplement à [illegible] nationale. Le Ca[illegible] est méprisé comme un [illegible] qu'on met générale[illegible] le même pied que les [illegible] les Japonais. J'ai vé[illegible] longues années; je sais [illegible] je parle. Cette pro[illegible] pays absolument an[illegible] Canadien qui va s'y [illegible] pour notre race. [illegible] raison qu'on n'y [illegible] une seule école fran[illegible] de plus triste que [illegible] enfants portant des [illegible] français qui [illegible] en anglais à leurs pa[illegible] pourtant ces enfants [illegible] couvent! Mais que [illegible] Même là on n'en[illegible] mot de français.

[illegible] de l'influence de son [illegible] en vient à rougir [illegible] mère, et l'on peut [illegible] la seconde génération [illegible] le français par[illegible] parents le parlent [illegible] elle ne parle plus que [illegible] tandis que la troisième [illegible] même plus que [illegible] langue.

[illegible] obtenir un si déplo[illegible] que nous enverrions [illegible] dans cette pro[illegible] Un traître à no[illegible] pourrait seul répondre [illegible] Au lieu de les [illegible] perdre leur nationalité. [illegible] au contraire en faire [illegible] des nôtres que n'a [illegible] encore mordu trop profondé[illegible] de l'anglicisation. Sur [illegible] de l'Ouest ils [illegible] former les éléments de [illegible] paroisses où l'on n'au[illegible] pas honte de parler la langue de nos aïeux.

Bien à vous.

A.-G. Morice, O.M.I.

NOTE DE LA REDACTION—Le *Patriote de l'Ouest* a reçu, comme les autres journaux, la communication à laquelle fait allusion le R. P. Morice et il n'a pas cru devoir la publier. Nous n'avons pas à nous en repentir aujourd'hui, après les avertissements autorisés qu'on vient de lire.

Quelques réflexions sur le père Ladébauche

Midnapore, Alta, 21 fév. 1919.

Monsieur le Directeur.

Il y a quelque temps, j'entrai chez un agent de la compagnie Berliner Gramophone, à Calgary. Je demandai quelques morceaux français: un commis empressé m'apporta quelques disques. "Vous serez fou de ça" me dit-il dans sa langue maternelle. Je regardai: c'était les causeries du père Ladébauche, par le professeur Dumais. "Merci, fis-je. A chacun son goût: pour moi, je trouve cela trop bête"

Qui connaissait depuis longtemps les production stupides du Ladébauche de la *Presse*. Le professeur Jos. Dumais a cru à propos de les enrégistrer sur les disques. Ce stratège a pu remplir sa bourse d'écus, mais ne fait pas honneur à son patriotisme. L'être le moins doué peut se rendre compte du tort immense que cela peut faire à la race. Les Anglo-Canadiens nous disent: "Vous parlez une espèce de jargon spécial à vous. *The beastly French-Canadian patois*". Tandis que nous leur assurons que nous parlons du français authentique, nous voyons la bonne grosse *Presse* hébergeant chaque semaine Ladébauche et son jargon, et nous voyons des professeurs d'élocution consacrer leur talent (!) à reproduire ces bêtises sur les disques phonographiques.

Si la religion de la poche à emplir a plus d'emprise sur ces messieurs que le patriotisme, notre devoir à nous, c'est d'envoyer paître le journal qui engage ces jeteurs de boue à la langue française et de remercier la compagnie de disques, quand elle veut nous faire acheter "Les Causeries de Ladébauche".

Charles Renaud.

Le vent est à la bonne entente

(suite de la première page)

économiques. Pour s'accorder, il faut se comprendre, et se comprendre c'est se pardonner. Tout va bien dans Québec parce que Anglais et Canadiens-français se comprennent. Un des meilleurs moyens de guérir la plaie de la *mésentente serait que nous, Anglais, fissions apprendre le français* à nos enfants comme les enfants canadiens-français apprennent l'anglais."

Le député de Brôme s'élève contre l'abus du gouvernement par arrêtés-en-conseil, et demande que l'on revienne au plus tôt au gouvernement parlementaire. Cette avalanche d'arrêtés ministériels n'a certainement pas augmenté le prestige du gouvernement.

Abordant la question du tarif, M. McMaster déclare qu'elle devrait se régler avant et non après la reconstruction. Devant l'attitude du gouvernement, il ne comprend pas comment les libéraux-unionistes peuvent rester où ils sont. C'est en ces termes qu'il les apostrophe: "Si vos principes réclament la liberté du commerce et un bas tarif, vous savez où vous devez siéger; mais, si vous êtes en faveur de la protection et du haut tarif, restez où vous êtes. On doit servir ses principes avant tout."

Ce défi de M. McMaster lancé à la fin de son discours est couvert d'applaudissements par ses collègues de la gauche.

Sir Wilfrid Laurier avait démissionné en 1916.

Au Sénat, M. Dandurand, au cours d'un éloquent discours, a *révélé que sir Wilfrid Laurier*, au moment de la discussion sur la motion Lapointe, en 1916, avait abandonné la direction du parti libéral et qu'il ne consentit à revenir sur sa décision que sur la demande expresse des libéraux de langue anglaise.

"*Dès que les passions furent* dangereusement soulevées et sur la question des écoles et sur la question de race," dit le sénateur, "il *exprima à ses partisans* son intention d'élever la voix en chambre au sujet d'une motion et de constituer un règlement à l'amiable des difficultés.

Je fus chargé de l'informer des divergences de vues qui existaient sur ce point parmi les membres du parti libéral. J'ai encore devant les yeux son attitude attristée. Il demeura un instant debout, les yeux perdus dans le vide, puis il s'assit à son pupitre et écrivit quelques mots adressés à son premier lieutenant, l'hon. M. Graham, et donnant sa démission comme chef du parti libéral. Il en était venu à la conclusion que son utilité n'existait plus et que ses espoirs si chers de voir un Canada uni et heureux ne constituaient qu'un rêve. Je dois néanmoins dire à l'honneur des libéraux de langue anglaise que c'est sur leurs instances que sir Wilfrid continua à diriger le parti.

Brillant début de M. Calder

M. Calder a fait son premier discours depuis son entrée dans la politique fédérale. Gros événement, moins pour les choses qu'il a dites que pour la manière dont il les a dites et le succès qu'il a remporté. Il a averti la Chambre et le pays que la situation est grave et qu'il importe de faire cesser les discordes internes qui divisent le pays contre lui-même, et l'Est contre l'Ouest en particulier. Le chef de l'opposition a tendu la main aux libéraux unionistes, mais ceux-ci, et le pays derrière eux, ont bien autre chose à penser: l'heure est trop grave pour qu'on l'emploie aux jeux de la politique. "Pour moi, dit M. Calder, je suis entré dans le cabinet à titre de libéral, et je suis encore libéral; quiconque a pu essayer de m'acheter pour que je cesse de l'être, a perdu son temps. Le problème le plus pressant, c'est la réassimilation des soldats. L'autre, c'est la question du tarif: bon gré mal gré, il faudra la résoudre, il ne sert de rien de chercher à l'éviter. "Il en sera question plus tard en Chambre: pour l'instant, soyons unis et que chacun mette du sien à l'œuvre de la reconstruction du pays." Ce ne sera pas déjà si facile, car de nombreux récifs entourent la barque de l'Etat.

Le général Pau a fait une visite à la Chambre samedi, pendant un discours de M. Ethier, des Deux Montagnes, qui parlait en français. Les députés ont acclamé le vieux chef militaire.

Critiques contre la Ligue au Sénat américain

Le sénateur Lodge, du Massachusetts, dans un discours prononcé au sénat, a averti solennellement le peuple des Etats-Unis d'examiner soigneusement la constitution de la Ligue des nations et d'insister pour sa revision complète. Il a affirmé sa conviction qu'au lieu de sauvegarder la paix du monde, la ligue, telle que conçue, engendrerait des désaccords et des querelles.

Les amendements proposés par le sénateur Lodge comprennent l'exclusion formelle de la doctrine Monroe, de l'immigration, des autres questions domestiques et de celles vitales à l'existence nationale de la juridiction de la ligue.

Le sénateur Lodge sera le président du comité des relations étrangères dans le nouveau sénat. Ce comité aura à s'occuper du traité de paix et du projet de ligue des nations.

Le gouvernement donne des terres aux soldats

Ottawa.—Le gouvernement vient enfin de se rendre compte qu'il est temps de se mettre à l'œuvre afin de fournir immédiatement des terres aux soldats désireux de se livrer à la culture. En vertu de la loi des mesures de guerre, il a émis un ordre en conseil qui entrera en vigueur immédiatement. Dès le début de la session, le parlement sera appelé à sanctionner un bill qui renfermera pratiquement la même législation.

Voici un bref résumé de cett loi:

Le bureau d'établissement des soldats a l'autorité et les fonds voulus pour l'achat de terres, d'animaux et de matériel pour les soldats. Ceux-ci, autant que possible, *auront le choix de leur terre*, le prix étant cependant sujet à l'approbation du bureau.

Avant d'obtenir l'assistance du bureau pour l'achat d'une terre, le soldat doit passer devant un conseil de qualification qui détermine s'il est raisonnablement certain de réussir comme fermier.

Le soldat aura à payer 10 p. c. comptant du prix d'achat: la balance de la somme due au bureau au moment de la vente ne dévra pas dépasser $4,500, sauf dans le cas d'hommes incapables de payer 10 p. c. mais possédant une bonne expérience agricole.

L'intérêt sera de 5 p. c. et le tout sera remboursable par amortissement au moyen de vingt-cinq paiements annuels.

Le bureau peut également fournir au soldat des machines et des animaux jusqu'à une valeur maximum de $2,000. Cette avance spéciale sera remboursable en quatre paiements annuels commençant la troisième année, sans intérêt pour les deux premières années.

Tant que le montant dû au bureau demeure impayé, la terre et les marchandises fournies sont complètement protégées contre la saisie. La récolte est également insaisissable jusqu'à concurrence de la somme due au bureau.

Pour que l'entreprise soit un succès, il est nécessaire que l'on n'encourage pas à s'établir sur la terre des hommes vraisemblablement incapables de réussir.

Toutes les précautions sont prises contre les achats imprévoyants. L'ordre en conseil ne prévoit pas l'expropriation, mais le bill présenté aux Communes la stipulera dans le cas où le propriétaire demande plus qu'un prix raisonnable. Cette expropriation, du reste, ne s'appliquera qu'aux terres actuellement incultes; mais on est persuadé qu'il y aura suffisamment de terres disponibles à des prix raisonnables sans avoir recours à une telle mesure.

Régina s'occupe du placement des soldats sur les terres

Régina.—A la suite de l'annonce par le gouvernement fédéral que le bureau de l'établissement des soldats serait autorisé à acheter des propriétés privées pour les revendre à longs termes par paiements faciles, le gouvernement provincial s'est mis à étudier l'application pratique de ce programme. Les grandes lignes ont été posées pour l'organisation du travail à accomplir dans la Saskatchewan, c'est-à-dire la réception des offres de vente et l'examen des terres remplissant les conditions requises.

On fera de la publicité à travers toute la province afin de demander des soumissions pour des terres de bonne qualité et de prix modéré. La qualité et le prix devront être tels qu'ils rendent possible le succès du fermier comme colon.

Une conférence a été tenue dans le bureau du premier ministre à laquelle assistaient le secrétaire de l'Union des municipalités, un représentant des Grain Growers, le président de l'Association des Vétérans, le commissaire Maber, d'Ottawa, et le major Shore, directeur du bureau de l'établissement pour l'Ouest. Le principal sujet discuté a été le choix des terres. Il a été définitivement décidé que des démarches seraient faites pour se procurer des listes de terres choisies dans chaque district, par l'intermédiaire des municipalités, des groupes locaux des Grain Growers, des comités de fermiers, etc.

Une inspection compète de la province sera ainsi faite. Le soldat désirant s'établir dans un district déterminé aura l'avantage de pouvoir consulter une liste approuvée. S'il fait une demande au bureau, des évaluateurs compétents inspecteront et estimeront la propriété. Sur approbation de ceux-ci, le bureau pourra entrer en négociations pour l'achat.

La question de l'élevage a été l'objet d'une discussion spéciale. On s'est demandé s'il ne serait pas possible de fournir des animaux à des soldats qualifiés dans les districts d'élevage. Une enquête sera faite afin d'en venir à une prompte décision sur ce point.

Le gouvernement provincial a promis son assistance pour la construction de routes dans le cas où de nouveaux districts pourraient être ouverts par les soldats colons.

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Truies	$15.00
Truies	$13.25
Verrats	$10.00 à $12.00
Légers	$14.00 à $14.25
De choix	$17.25
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$14.25 à $14.50
Assez bons	$12.25 à $12.75
Moyens	$10.00 à $10.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Passables	$7.25 à $7.75
Ordinaires	$6.00 à $6.50
Conserve	$4.50 à $4.75
Laitières	$75.00 à $110.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$9.75 à $10.50
De choix pour élevage	$7.25 à $7.75
Passables	$5.50 à 6.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$10.00 à $10.50
De choix légers	$7.25 à $8.00
TAUREAUX—	
De choix	$6.50 à $7.25
Bons	$6.25 à $6.50
Ordinaires	$5.25 à $5.75
BOEUFS—	
De choix	$7.00 à $7.50
Passables	$6.50 à $7.25
Moyens	$4.50 à $5.00
Ordinaires	$4.00 à $4.50
VEAUX—	
De choix, légers	$7.00 à $8.00
De choix, pesants	$6.50 à $7.00
BREBIS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$12.00 à $13.00
Brebis	$9.00 à $10.00
Béliers	$10.00 à $11.50

D. COUGHLIN & CO.

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. BURNS & CO.)

Bouvillons de choix à partir de 1050 livres	10 à 13c
Bons bouvillons de boucherie de 1,100 à 1,200 livres	9 à 10c
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Génisses de choix	7½ à 8
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	7 à 9c
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	7½ à 8½
Vaches moyennes	6 à 7c
Bœufs de choix	7 à 8½
Bœufs communs	5 à 7c
Taureaux	5 à 6½
Porcs	14c
Veaux	6 à 8½
Béliers	10 à 11
Brebis	9 à 10c
Agneaux	9 à 13c
VOLAILLE.—	
Poulet du printemps	15c
Coqs	12c
Poulets du printemps	19c
Canards	15c
Oies	15c
Dindes	22c
Dindes	25c

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—	
No 2 C.W.	69⅞
No 3 C.W.	63⅜
Extra fourrage	64⅞
No 1	61⅜
No 2	58⅛
ORGE—	
No 3 C.W.	86⅛
No 4 C.W.	80⅞
Fourrage	73⅞
LIN—	
No 1 N.W.C.	334
No 2 C.W.	326½
No 3 C.W.	305

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MEYRONNE, Sask.

[illegible] petite colonie vient de subir [illegible] épreuve. Mardi matin, [illegible] heures du matin, alors [illegible] thermomètre marquait plus de [illegible] au-dessous de zéro, la cloche [illegible] réveillait tous les habitants du village. Quelle ne fut pas [illegible] de tous en apprenant [illegible] dans notre jolie petite [illegible] M. Findlay, avocat, [illegible] sonnèrent le premier [illegible] l'incendie et courut tout [illegible] l'alarme. Mais quand [illegible] arrivèrent, il était déjà [illegible] le feu, parti du soubassement, [illegible] déjà gagné le clocher. [illegible] terrible qu'il faisait empêcha les pompes de fonctionner. Ne [illegible] enfoncer la porte [illegible] voulut du moins essayer de sauver les ornements et les [illegible] déjà la sacristie [illegible] d'une fumée noirâtre et [illegible] M. Ovide Paradis voulut à son tour: tout fut inutile. [illegible] concentrer tous les efforts [illegible] préserver le presbytère, la [illegible] M. Giroux et les résidences [illegible]. Par une permission [illegible] le vent était presque [illegible] qu'on maintint [illegible] à empêcher les [illegible] communiquer le feu. [illegible] ayant dévoré tout [illegible] clocher, on le vit [illegible] tout de son long [illegible] de l'église qui déjà [illegible] immense brasier. [illegible] nous étions si [illegible] si beau, s'abîmer dans la fournaise ardente [illegible] petit cri plaintif, [illegible] son dernier son. [illegible] tombée juste au milieu [illegible] embrasé, tous les [illegible] Aubin et autres [illegible] la sauver. Elle [illegible] qu'une pauvre [illegible] tordue et sans [illegible] demie, le désastre [illegible]. De notre petite [illegible] si coquette; de [illegible] des ornements, des [illegible] plus rien, ab[illegible] pertes sont en [illegible] une assurance. [illegible] du feu? Mystère [illegible] jamais? Il n'y [illegible] dans la fournaise [illegible] soir. Lundi en [illegible] le sacristain, [illegible] l'angelus, était descendu [illegible] n'avait rien remarqué. On suppose, mais [illegible] qu'une supposition, [illegible] se décomposer [illegible] de lui-même, [illegible] le feu à l'escalier [illegible] donnait dans le portique [illegible] et c'est là, en [illegible] arrivés pour [illegible] aperçu les flammes [illegible] pas encore jailli au [illegible] menaçaient déjà a[illegible] atteintes mortelles au [illegible] de l'église.

[illegible] on a rendu visite [illegible] le consoler et l'encourager [illegible] du désastre [illegible] et de la campagne [illegible] M. le Curé, on n'a pas [illegible] pour demander [illegible] tous invariablement [illegible] ces mots: Ne [illegible] pas, M. le Curé, on [illegible] encore plus beau. [illegible] volonté de Dieu soit [illegible]

LAC PELLETIER, Sask.

[Soirée] *paroissiale.* La semaine dernière, un groupe de dames improvisèrent une soirée à l'école (Lac Pelletier). Soirée d'autant plus agréable que nous en avions perdu l'habitude depuis trop longtemps.

Après une bonne partie de *Charlemagne*, la rafle de quelques objets est venue doubler nos recettes.

Inutile d'ajouter que nos aimables organisatrices avaient eu la délicate attention d'apporter une avalanche de douceurs qui furent très appréciées par tous les assistants.

Les prix gracieusement offerts par Mmes Sanschagrin et Sylvain et par P. Monette, furent adjugés à Mmes Verdière, Gagné et MM. Boivin, A. Pelletier.

Pour clôturer la séance, le Rév. P. Meindre, s'inspirant en particulier de l'esprit de famille qui anima la soirée paroissiale, nous a adressé des félicitations et des encouragements qui ont suscité de vifs applaudissements. Aussi bien, on s'est promis de recommencer sous peu.

Arrivants. - M. J. Pelletier nous revient de son séjour d'hiver au pays natal, Ste Anne de la Pocatière, où il est désigné sous le nom de M. Pelletier *le Riche*; mais n'allez pas croire qu'il soit le *mauvais riche* dont parle l'Evangile! Au contraire! C'est pour le distinguer de ses nombreux homonymes moins fortunés. Bref, nous sommes très heureux du retour de notre doyen d'âge, à la grande barbe fortement argentée et à l'air toujours jovial.

Le même jour, il nous arrive de Weedon Centre, P.Q. une personne distinguée, Mlle Cordelia Foisy, infirmière graduée. Elle doit séjourner une partie de l'année chez sa bonne sœur Mme Lacroix, qui est encore un peu fatiguée par suite d'une délicate opération, subie au célèbre Institut de Rochester.

Qui sait si Mlle ne se fixera pas chez nous? Combien de Québecoises, (en particulier de Montréalaises), se trouvant de passage au Lac, y ont pris racine! Elles ont constaté que l'air y est pur, l'eau douce, la terre ferme, les routes larges, les maisons chaudes et les cœurs excellents.

Comité paroissial.- On vient de constituer un Comité pour promouvoir d'autant le mieux-être de la place.

Ce Comité de *Bien public* comprend 14 membres: Rév. Meindre, (président), MM. Lacelle, Laverdière, Montchamp, Alary, Dumesnil, O. Deschamp, Studer, Monette, Séguin (secrétaire), Sylvain, Arcand, Métivier et H. Perron.

Les questions à étudier sont nombreuses et intéressantes: Voies ferrées que la grande guerre a retardées jusqu'à ce jour; église et couvent avec "high School" et pensionnat à la station; chemins vicinaux; téléphone; culture mixte; Caisse rurale; utilisation de notre Lac enchanteur aux eaux limpides et poissonneuses qu'on nous envie, (en particulier les citadins de Swift-Current); multiples minerais que décèlent les flancs de côteaux, etc. N'anticipons pas trop.

Bref cette région encore jeune et inexplorée se trouve pleine d'avenir: Ça viendra, et plus tôt qu'on ne le pense.

En attendant, "aide toi" et le Ciel t'aidera".

MONTMARTRE, Sask.

—Ont assisté à la convention des Commissaires d'école à Régina, MM. Nadeau, Léveillé, Côté, Coupal, O'Shaughnessey, Escarnot et plusieurs autres. Tous sont revenus enchantés de leur voyage et bien déterminés à mettre à profit les importantes résolutions adoptées à cette convention.

—Dimanche dernier, à la grand'messe, M. l'abbé Duchêne a fait part aux paroissiens des délibérations de cette convention, y ayant assisté lui-même, qui donneront de bons résultats pour l'avenir.

—C'est avec regret que nous avons à enregistrer la destruction de notre magnifique école par un incendie qui s'est déclaré de bonne heure lundi matin dans le soubassement. Quand l'alarme fut donnée, les flammes avaient déjà envahi le premier étage, et malgré les efforts de notre brigade volontaire, assistée des citoyens, l'édifice fut entièrement détruit. C'est une perte sérieuse pour notre district scolaire: environ $10,000, couverte par $7,000 d'assurance. Les pertes des Maîtres et des enfants s'élèvent à environ $300.00. La commission a immédiatement pris des mesures pour continuer les classes dans des locaux temporaires.

—Samedi le 8 mars, aura lieu une assemblée publique des contribuables pour s'occuper de reconstruction. Un mouvement général se fait dans tout le district pour l'établissement d'un couvent de sœurs enseignantes, dont le besoin se fait depuis longtemps sentir.

—M. Lewis White vient de vendre son magasin général à M. Rodrigue, de Vonda.

—M. J. B. Frenaton a acheté la terre de Mme C. Gendron, à trois milles du village.

—Notre populaire pharmacien, M. J. Paquette, est de retour de Laflèche, accompagné de son épouse. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux jeunes mariés. Ils prendront résidence prochainement à Odessa, où M. Paquette ouvre une pharmacie.

—Nous avons beaucoup de belles terres à vendre ou à louer près du village, à bon marché. C'est le temps d'y penser, les semences sont très rapprochées.

FERLAND, Sask.

Jeudi 20 février, nous avions le plaisir de saluer l'arrivée de M. et Mme Isaïe Chabot, mariés le 10 février. La nouvelle mariée est Mlle Agnès Guichon, d'Elie, Manitoba. La veillée se passa paisiblement chez M. et Mme Edmond Chabot, père du marié, et chez MM. Joseph et Avila Chabot, ses frères.

Etaient présents: M. l'abbé Magnan, M. et Mme Jos Chabot, M. et Mme Avila Chabot, MM. Antonio, Noé et Médelger Chabot, Alfred Beaudoin, M. et Mme Joseph Fournier, M. et Mme Joseph Langlois, M. et Mme Pierre Chagnon, M. et Mme Louis Fournier, M. et Mme Georges Couture, Mme Jos. Fournier, Mlles Laurenza Fournier, Annette Chagnon, Rose-Anna Beaudoin, MM. Eugène et Louis Langlois, Alfred et Arthur Dion, Aristide Couture, M. et Mme Ludger Couture, Antonio Fournier, Cyrille, Léo et Alfred Fauchon, Henri Beaudoin.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

—M. Louis Tardif est revenu de la Convention des commissaires franco-canadiens à Régina.

—Depuis quelques jours nous avons de la neige et il fait froid.

—Le 16, M. et Mme Adonias Morin faisaient baptiser un fils, Joseph-Edouard-Rosario. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Langlois.

GRAVELBOURG, Sask.

—La petite ville de Gravelbourg a appris avec un profond regret la mort du plus grand de tous les Canadiens, sir Wilfrid Laurier. Les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste ont adopté une résolution offrant leurs sympathies à la digne compagne du grand disparu et feront chanter prochainement un service solennel à la pieuse mémoire de la noble et grande âme qui vient de disparaître.

En signe de deuil, les drapeaux flottaient à mi-mât sur tous les édifices public ainsi qu'au couvent et au collège.

Une immense banderolle endeuillée traversait la rue principale. Les bureaux publics et les maisons de commerce avaient fermé leurs portes à l'heure correspondant au service funèbre chanté dans la capitale.

—Un cultivateur des environs de Laflèche, accusé de meurtre, a été condamné à subir son procès aux assises de juin.

—Les membres de la socité Saint-Jean-Baptiste sont à organiser un club de jeux atlétiques où la jeunesse exubérante de notre paroisse pourra cultiver sa force musculaire tout en passant le temps agréablement.

—M. et Mme de Courval, de Courval, étaient de passage à Gravelbourg chez des amis.

—On nous prie d'annoncer qu'il y aura un concert dramatique et musical donné dimanche soir le 16 mars, à 8 heures p.m. à la salle Saint-Jean-Baptiste. Ce concert qui sera donné par les amateurs choisis de notre ville promet d'être intéressant à tous les points de vue. Si vous désirez passer une soirée agréable, venez au concert: nous pouvons vous assurer que vous ne regretterez pas d'être venus.

—Je me permettrai de vous demander en passant d'encourager ces concerts. Vous y trouverez une agréable et utile récréation tout en aidant aux œuvres de votre place, ces concerts étant toujours donnés au profit de quelque œuvre de charité.

—Mme Charlebois recevait mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mme de Courval.

—M. l'abbé L. P. Gravel est allé assister aux funérailles de sir Wilfrid.

—Notre dévoué curé a réuni dimanche les jeunes gens pour les entretenir de la fondation d'un cercle de l'A.C.J.C. dans notre ville. Nous devons féliciter M. le curé et nous croyons que ce cercle deviendra l'un des plus importants de la province.

—M. Emile Gravel est revenu samedi d'un voyage d'affaires à Swift-Current et Régina. Il a eu l'honneur et le plaisir de serrer la main du général Pau.

—Les joutes de gouret battent leur plein, les "Tigres" doivent jouer contre les "Laflèche". Nous espérons que les jeunes garçons de Gravelbourg feront honneur à leur nom.

MARCELIN, Sask.

—Le temps froid n'a pas empêché nos fermiers, au nombre de 34, d'assister avec enthousiasme à l'école de Tracteurs à gazoline, organisée à Marcelin par la Compagnie "International Harvester", à la demande de notre actif agent de machines agricoles, M. J. B. Dorais. M. Auguste Morin avait eu la courtoisie de prêter pour la démonstration son garage, auquel il a fait des améliorations considérables, ce qui lui permettra de répondre, dès le premier printemps, au besoin de sa nombreuse clientèle.

—Les voisins de M. Alphonse Marquis lui ont fait, la semaine dernière, une visite de surprise. Du nombre des visiteurs, étaient son frère Carmel, les familles Cléophas Renaud, Edouard Renaud, H. A. Guillet, ainsi que M. Camille Dagenais.

—M. Arthur Lacerte a reçu un char de machineries agricoles.

—La Compagnie rurale du Téléphone de Marcelin a tenu vendredi après-midi son assemblée annuelle, à laquelle un nouveau bureau de directeurs a été élu. Ont été nommés: MM. Wm. Mattock, Garner Smith, J. P. Labrosse, Michael Willick, Robert Moffat, E. A. Fréderick. Les affaires de la Compagnie sont dans un état prospère, et nous espérons ajouter quarante nouveaux téléphones à nos circuits.

—Samedi prochain, l'Association des "Grain Growers" tiendra une assemblée générale, à laquelle les fermiers de langue française se feront un devoir d'assister.

—Le mouvement d'échange de terres devient plus considérable à mesure que le printemps approche et nous aurons bientôt à mentionner des transactions très importantes.

—Un représentant de la Compagnie coopérative des Crêmeries sera à Marcelin le 5 mars, dans le but de fournir aux fermiers les informations nécessaires pour l'installation d'une crêmerie à Marcelin, chose qui s'impose vu le développement de l'industrie laitière dans le district.

—Notre ami M. Evariste Beaulac, un de nos plus gros fermiers, est parti dans l'Est pour un voyage d'affaires de quelques semaines. M. Beaulac a récolté l'an passé 25,000 minots de blé.

M. Jas. Diehl et son frère Harry reviennent d'un voyage de chasse dans le Nord, durant lequel ils ont capturé 16 loups. Ces jeunes fermiers, très populaires ici, sont des pionniers du district, dont ils connaissent tous les avantages. Ils sont aussi bons chasseurs que bons fermiers.

—Notre marchand de fer M. J. L. Landry, a préparé un plan très beau et très pratique pour une résidence qu'il va se faire construire de bonne heure au printemps sur un lot en face de l'église.

Lundi, a été célébré à l'église de Marcelin, un service funèbre pour le repos de l'âme de Sir Wilfrid Laurier. Ce service a été demandé par le Comité exécutif de l'Association Libérale de Marcelin.

Nous apprenons avec peine que René Lalonde, fils de M. Isaïe Lalonde, est malade.

—Le 2 mars, M. Ernest Côté faisait baptiser son neuvième enfant, Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Labrosse.

—M. H. E. Noël, avocat de Prince-Albert, était à Marcelin ces jours-ci pour affaires professionnelles.

STE-MARTHE DE ROCANVILLE, Sask.

Nous avons eu deux mariages la semaine dernière. Sans doute que nos jeunes gens pensent que Pâques arrive un peu tard cette année, trop tard pour nos fermiers qui pensent déjà aux semailles. Donc lundi dernier, Amable Pritchard, de la Vallée, unissait sa destinée à Mlle Rose Hayden. La cérémonie fut strictement privée et eut lieu dans la chappelle d'hiver.

Le lendemain, c'était le tour d'Arthur Hébert, qui conduisait à l'autel Mlle Irène Rajotte. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le Curé. Durant la Grand'messe l'orgue était tenu par Mlle Graziella Hébert, sœur du marié. Après l'élévation, Mme Jos. Gagnon chanta l'O Salutaris de Lemmens. Aussitôt après la cérémonie, on chanta le *Magnificat*, et la sortie de l'église s'effectua aux accents de la marche nuptiale de Mendelssohn. Le déjeuner fut servi chez M. Alphonse Fafard, beau-frère de la mariée. Le soir, un souper de famille réunissait parents et amis chez M. Elzéar Hébert, père du jeune homme.

Les jeunes filles se font rares à Ste Marthe, cependant l'on parle déjà de plusieurs autres mariages qui doivent avoir lieu dans un avenir prochain, ce qui prouve que le proverbe "cherchez et vous trouverez" est encore de saison, malgré les bouleversements qui se font en ce monde.

—La basse et froide température que nous avons eue ces temps-ci n'a pas empêché Mme Jos. Beauregard de donner une séance au profit de notre église. Son initiative a d'ailleurs bien été récompensée, et certains disent qu'ils se sont plus amusés à notre dernière soirée qu'à celles qui ont eu lieu auparavant. Je pense que c'est difficile à dire; quoi qu'il en soit Mme Béatrice Robert a gagné le premier prix des dames offert par Mme Beauregard, et Roméo Fafard, après une lutte où les meilleurs joueurs sont entrés en lice, s'est vu récompensé en gagnant le magnifique foulard, présent de notre vénéré pasteur. La prochaine soirée aura lieu chez Mme Brûlé, qui fait partie de la société des dames de l'autel.

MUTRIE, Sask.

—Nous avons été jusqu'ici préservés de la grippe, à part quelques cas sans gravité, et nous n'avons eu heureusement aucun décès. Nous devons remercier Dieu de nous avoir ainsi protégés.

—Nous sommes contents d'apprendre que M. Part, qui a été dangereusement malade, est en bonne voie de guérison.

—Dimanche dernier, nous avons eu la messe, à laquelle beaucoup de gens ont assisté. Notre chapelle commence à être trop petite, vu le nombre toujours croissant de nouvelles familles canadiennes. Nous espérons néanmoins en voir venir encore plusieurs le printemps prochain. Il y a ici plusieurs terres à vendre à des prix modérés.

—M. H. Lapierre, qui a passé une partie de l'hiver chez M. H. Beaulieu, est retourné sur la terre qu'il a louée de M. O. Coupal; nous lui souhaitons beaucoup de succès.

—Nous avons le regret d'apprendre que M. et Mme Henri Bourdeau vont bientôt nous quitter pour s'en retourner dans l'Est.

Baptêmes: Louis-Joseph-Ernest, fils de M. et Mme X. Deshautel; parrain et marraine, M. et Mme Ernest Tériault.

—Joseph-Magloire-Roger, fils de M. et Mme Magloire Beaulieu; parrain et marraine, M. et Mme I. B. Boudreau, grand'parents de l'enfant.

DOLLARD, Sask.

La population actuelle de Dollard est de 135 familles, la plupart de langue française, établies sur de belles et bonnes terres, toutes prêtes pour la culture. Il n'y a plus de homesteads à prendre dans les environs, mais plusieurs terrains, appartenant à des gens de nations étrangères, peuvent être acquis dans des conditions assez avantageuses et faciles.

Nous jouissons, cet hiver, d'un climat des plus favorables. Il n'y a pas encore de neige: les animaux trouvent leur subsistance dans les prairies. Les autos voyagent comme aux plus beaux jours de l'année.

Dame La Grippe semble nous avoir laissés, mais seulement après avoir semé la consternation et le deuil dans nombre de foyers: elle a fait huit victimes, la dernière étant notre bon curé, M. l'Abbé J. B. Riou, de regrettée mémoire. Malade le plus nécessiteux, il volait, infatigable, au chevet de chacun, encourageant les uns et préparant les autres au grand voyage de l'Eternité. C'est bien de lui qu'on peut dire: "Il a donné sa vie pour ses brebis". Dieu, dans sa bonté, nous a suscité, sans retard, un remplaçant en tout digne de son prédécesseur.

Sous les auspices du Cercle de l'A. C.F.C., nous avons eu déjà, au profit de notre future église, deux soirées de cartes, suivies de divers amusements, qui furent un vrai succès. La prochaine est annoncée pour le 26. Depuis peu, la Banque des Marchands est en opération, et, à la grande satisfaction de tous, nous aurons aussi prochainement la Banque d'Hochelaga.

M. Jean Dupeyron fut délégué à la Convention des Commissaires d'école qui eut lieu à Régina les 18 et 19 février dernier. Il est revenu enchanté de son voyage.

BONNE-MADONE, Sask.

—Notre nouvelle église est le sujet des conversations de ce temps-ci. Nous espérons bien assister à la messe dans l'église neuve, vers la mi-juin.

—M. l'abbé Collins et nos syndics, MM. Z. Bessette et E. Revoy, se sont rendus voir Mgr Pascal à Humbaldt pour traiter de construction. Le résultat de cette visite fut très satisfaisant. La paroisse de Bonne Madone est maintenant érigée en Corporation paroissiale, avec pouvoir de régler ses affaires par elle-même. On annonce un grand bazar pour Juin. Plusieurs têtes d'animaux ont déjà été souscrites et le succès de cette entreprise semble assuré.

—M. W. St. Hilaire est en voyage d'affaires à Prince Albert, cette semaine. Il en profite pour renouer connaissance avec ses amis d'autrefois.

—Mme Ph. Lépine, de Wakaw, est en visite chez sa fille Mme J. Tremblay.

—A l'Assemblée des contribuables, tenue à l'école la semaine dernière, MM. E. Revoy et C. Simonneau ont été choisis pour représenter notre district scolaire à la Convention des Commissaires d'Ecoles, qui aura lieu à Régina.

—Mme H. Vien et Mlle Estelle étaient en visite à Crystal Springs la semaine dernière.

—Les organisateurs du téléphone sont occupés ces jours-ci. M. le secrétaire parcourt la contrée pour connaître les avis pour et contre le très utile téléphone.

—On nous annonce l'arrivée d'une institutrice cette semaine, Mlle McDougall, de Hoey.

Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg

Vu la perte irréparable que le Canada vient de subir et la peine qu'éprouvent les Canadiens en général et la Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg en particulier, un vote de condoléances proposé par M. Charles Lemoine, secondé par le bureau de direction, a été pris; qu'un service soit chanté pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier, auquel chaque membre se fera un devoir d'assister; que les membres désirent offrir à Lady Laurier leurs sympathies respectueuses; que copie de cette motion lui soit adressé. Adopté à l'unanimité.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg,
Louis A. HUEL, Secrétaire.

Projets d'organisation agricole

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan étudient les moyens de former une organisation professionnelle agricole, de concert avec leurs compatriotes des deux autres provinces. — Discours de M. Jean Masson, de Montréal, et de M. L. A. Delorme, de Winnipeg. — Un comité de six membres fera un rapport sur cette question à la prochaine convende l'A.C.F.C.

Dans la soirée qui suivit la clôture de la convention des commissaires d'école, à Régina, un bon groupe de délégués avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite de venir entendre parler de l'organisation agricole chez les Franco-Canadiens de l'Ouest. Cette réunion avait pour but de provoquer un échange de vues entre compatriotes des trois provinces. Le Manitoba y était représenté par M. L. A. Delorme, l'avocat bien connu de Winnipeg, et M. A. Brodeur, gérant du Comptoir Agricole. Les représentants de l'Alberta avaient été empêchés de venir au dernier moment. L'assemblée fut présidée par M. J. E. Morrier, président général de l'A.C.F.C.. L'orateur principal, M. Jean Masson, de Montréal, fit une causerie très attachante sur la nécessité de l'organisation et traça les grandes lignes d'un plan d'organisation provinciale.

D'après M. Jean Masson, l'organisation des Franco-Canadiens sur le terrain économique est essentielle pour assurer la vitalité de nos œuvres nationales. Il est bon et très méritoire de souscrire généreusement pour ces œuvres, mais l'unique moyen de les soutenir d'une façon inébranlable, c'est encore d'avoir à la base une institution économique dont les bénéfices serviraient à les alimenter. Notre jeune compatriote ne vise qu'à préparer le terrain en vue de ce travail nécessaire. Dans ce but, il commence par donner un aperçu général de l'organisation agricole dans toutes les provinces du Canada. Venant au côté pratique de l'organisation, il montre que pour donner de bons résultats, elle doit être à base coopérative, de façon à améliorer la situation des membres qui en font partie par la participation aux bénéfices. Elle doit être décentralisatrice, c'est-à-dire accorder le maximum d'autonomie locale dans l'administration. Chaque groupe doit être assez fort et assez indépendant pour se suffire à lui-même, au cas où la tête viendrait à manquer. Elle doit être fédératrice, c'est-à-dire que dès que les organisations locales se trouvent assez nombreuses dans une province, elles ont avantage à s'unir entre elles; mais fédération ne veut pas dire fusion. Enfin elle doit être à base économique. C'est une forme du patriotisme, et non la moindre, de produire des résultats pratiques sur le terrain économique.

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont une source de revenus toute trouvée dans la distribution de leur grain. Voilà une opération fructueuse qui rapporte de jolis bénéfices aux compagnies. Pourquoi ne pas les réserver pour nous et les faire concourir aux développements de nos œuvres?

La question de la colonisation [illegible], œuvre nationale urgente [illegible] nous pourrions aisément entreprendre avec les profits que nous retirerions de nos associations coopératives. Ce serait le moyen le plus efficace de prouver à la province de Québec notre désir [illegible] nos moyens de survie.

Pour amener des résultats tangibles, il faudrait une action simultanée et concertée entre les trois provinces.

M. L. A. Delorme prend à son tour la parole. Il se demande si nous pouvons, comme groupe, nous désintéresser du mouvement [illegible]. Sa réponse est que nous [illegible] besoin que les autres [illegible] d'une solide organisation professionnelle, pour nous aider à [illegible] notre nationalité. Les [illegible] des autres nationalités [illegible] organisées pour la vente [illegible] produits et ils ont été en [illegible] se rendre en même [illegible] d'autres services. L'organisation agricole des Franco-Canadiens [illegible] donc du même [illegible] nationale.

[illegible] devons participer au mouvement agricole et en retirer les avantages que les autres [illegible] à la carrière. Au lieu [illegible] individuellement avec [illegible], les associations [illegible] banques, etc., nous [illegible] comme groupe. Ce [illegible] pas de nous unir aux [illegible], mais nous [illegible] de nos res[illegible]

[illegible] rêts sans exception. Acceptons comme principe de ne pas donner aux autres notre argent pour qu'ils s'en servent contre nous, de ne pas faire vendre nos produits par les autres et de garder pour nous les capitaux dont nous avons besoin.

M. Delorme parle de ce que nos compatriotes ont fait au Manitoba. Ils ont un commencement d'organisation dans le Comptoir Agricole qui, depuis quelques années, a travaillé autour de certaines idées de coopération. La première question dont il s'est occupé a été la colonisation; il a réussi à recueillir des fonds et à organiser la vente des terres. Il a ensuite tourné son activité vers la vente des grains et sous ce rapport il offre les mêmes garanties que n'importe quel autre courtier. Sa troisième entreprise a été les élévateurs coopératifs.

Nos compatriotes manitobains ont obtenu de leur gouvernement la nomination de deux conférenciers agricoles de langue française. Ils se proposent de demander la publication de brochures françaises.

Au point de vue légal, le Comptoir Agricole se trouve sur le même pied que les Grain Growers. Il lui manque encore cependant certaines relations d'affaires. La principale amélioration du moment serait l'établissement d'un bureau à Fort William.

M. Jean Masson suggère la nomination d'un comité chargé d'étudier la question de l'organisation agricole de la province et de faire rapport au prochain congrès général de l'A.C.F.C.

L'assemblée approuve et l'on procède à la nomination de ce comité. Sont élus: MM. l'abbé A. Lebel, Albertville, Charles Lemoine, Gravelbourg; Raymond Denis, Vonda; Théodore Lalonde, Arborfield; J. L. Guay, Gravelbourg; Jean Haran, Forget.

La discussion se poursuit encore quelque temps. D'excellentes remarques sont faites par M. J. L. Guay, qui relate l'expérience des fermiers de Gravelbourg dans l'établissement et le fonctionnement d'un élévateur coopératif. M. L. A. Delorme donne des détails sur le fonctionnement du Comptoir Agricole.

M. Raymond Denis fait ressortir les avantages que l'on retire à discuter ainsi, entre cultivateurs, et demande s'il ne serait pas possible, lors de la convention de l'A. C.F.C., de consacrer une séance spéciale aux questions agricoles.

Le R. P. Auclair croit qu'il serait possible d'avoir une section économique qui formerait corps avec l'A.C.F.C.

Le président, M. J. E. Morrier, remercie M. Jean Masson et M. L. A. Delorme pour leurs intéressantes causeries et les précieux renseignements qu'ils ont fournis.

L'impression générale emportée par l'assistance est que d'heureux résultats sortiront de cette assemblée et du travail du comité qui va en prolonger et préciser l'effort.

---o---

Les catholiques grecs ukraniens de la Saskatchewan

Les catholiques grecs ukraniens de la Saskatchewan ont tenu une convention la semaine dernière à Saskatoon. Soixante-dix paroisses et missions y étaient représentées. Des délégués étaient aussi venus du Manitoba et de l'Alberta.

Cette convention était la première du genre; elle avait été organisée par S. G. Mgr Budka, chef de l'Eglise catholique grecque ukrainienne du Canada. D'importantes résolutions y ont été adoptées. Les Ukraniens demandent à ne pas être classés par le gouvernement au nombre des Autrichiens, mais à être reconnus comme Ukraniens et membres de la grande race slave, comme les Polonais, les Tchéco-Slovaques et les Jougo-Slaves. Ils saluent l'avènement de la république ukranienne et demandent aux gouvernements du Canada, de la Grande-Bretagne et des Alliés de reconnaître l'indépendance de l'Ukraine et d'admettre ses délégués à la conférence de la paix.

Les catholiques grecs ukraniens expriment leur loyauté à leur Eglise et à leur chef spirituel. Ils protestent solennellement contre les résolutions de certaines fractions des leurs de nature à jeter le discrédit sur la population ukranienne.

---o---

M. Motherwell s'en prend au premier ministre Martin

L'honorable W. R. Motherwell vient de commencer une série de discours devant ses électeurs de Kindersley. Il a déclaré que le véritable malaise en Saskatchewan a commencé quand MM. Calder et Martin essayèrent de sauver le parti libéral en renversant sir Wilfrid Laurier. "Un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens, a-t-il dit, se rendent compte que si M. Martin est nominalement premier ministre, il a aussi un chef, Calder, qui lui transmet le mot d'ordre de l'école Sifton. Je demande à M. Martin de ne pas tarder plus longtemps à convoquer une convention libre de libéraux et de progressistes opposés à notre soi-disant gouvernement unioniste. Il trouvera une foule de travailleurs de bonne volonté comme on n'en a jamais vu en Saskatchewan."

---o---

NOUVELLES DE PARTOUT

—J. L. Lewis, employé des postes sur le chemin de fer Canadien National entre Saskatoon et Calgary, a été condamné à une amende de $2,000 et à trois ans de pénitencier pour avoir en sa possession des livres interdits: *The Melting Pot* et *War, What for?* Il a déclaré qu'il croyait aux doctrines contenues dans ces brochures.

—Une femme médecin, la doctoresse Bertha Dymond, du département provincial de la santé de Régina, envoyée dans le Nord pour faire une enquête sur la condition des Indiens, a trouvé ceux-ci en bonne santé et n'a relevé qu'un ou deux cas d'influenza.

—La Législature de Québec a adopté un bill des bons logements. Un directeur nommé par le gouvernement sera chargé de surveiller certaines mesures propres à assurer le bon état des habitations.

—Le régiment de la Princesse Patricia restera comme partie de l'armée permanente du Canada. Il aura ses quartiers généraux à Toronto et se composera de quatre compagnies en garnison sur différents points du pays.

—S. E. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, est en route pour Rome. M. l'abbé Camille Roy, directeur du *Canada Français*, l'accompagne. S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, fait également son voyage *ad limina*, en compagnie du chanoine Chartier, secrétaire de l'Université Laval.

—La Législature de l'Ontario est en session. Le discours du trône prévoit la création d'un ministère du travail. Le petit groupe des Fermiers Unis récemment élus constitue un élément nouveau dans la politique ontarienne.

—John Negridge, de Veregin, Sask., sera poursuivi pour avoir tenu des propos séditeux au sujet des Vétérans de la grande guerre. Il aurait dit, dans une réunion publique, que leur donner de l'argent, c'était les aider à acheter des fusils et des munitions pour tirer sur le peuple, comme ils l'avaient fait à Winnipeg.

—Le conseil de ville de Montréal adopte à l'unanimité une motion demandant au gouvernement provincial, quelle que soit la voie qu'il entend suivre au sujet de la prohibition dans Québec, de faire au moins une exception en faveur de la bière et des vins légers.

—Un éminent médecin de Londre a exprimé l'opinion de voir se réunir après la conclusion de la paix un congrès de médecins qui examineraient les problèmes qui se rapportent à l'influenza. Il a déclaré que l'on a reconnu six types différents d'influenza durant les deux dernières épidémies en Grande-Bretagne. Il a ajouté que les docteurs anglais recommandaient l'usage de l'alcool en Angleterre comme réactif contre l'influenza et que cet usage était aussi très répandu en France.

---o---

Les noirs veulent être représentés

Le congrès pan-africain qui comprend les représentants noirs de six nations nègres a adopté une résolution qu'il va adresser à la conférence de la paix. Elle demande que les nègres soient représentés. Ceux-ci veulent la rédaction d'un code pour la protection des noirs comme le code ouvrier international.

—Les laitiers de l'Alberta se réunissent en convention à Calgary. La Colombie Anglaise, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan y sont représentés.

Pour empêcher le lait de brûler: Une cuillerée d'alun en poudre mêlée à de la mine à poële ordinaire donnera un beau lustre une fois bros-

Lisez nos annonces et Encouragez nos annonceurs

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C

Pour préparer la convention

L'A.C.F.C. tiendra cette année une grande convention générale, en juin ou juillet, à Gravelbourg. Plusieurs mois nous séparent encore de cette date et quelques-uns sont peut-être sous l'impression qu'il est vraiment trop tôt pour songer à une préparation quelconque même lointaine.

Grave erreur.

Dans la grande majorité des cercles locaux, le seul travail pratique ne se fait guère qu'en hiver. Dès qu'arrive le printemps, il devient assez difficile de réunir les membres, absorbés par leurs occupations professionnelles, et le moment est peu propice, en tout cas, à des études de longue haleine.

La saison a été particulièrement [illegible] cette année, mais nous avons devant nous plusieurs semaines qu'il importe de mettre à profit et sans plus tarder. J'ai déjà dit que les secrétaires-trésoriers devaient exercer un zèle tout particulier dans l'accomplissement de leurs fonctions, s'ils tiennent à ce que leurs cercles fassent bonne figure à la convention. Qu'ils se hâtent donc de faire payer les cotisations et d'inscrire le plus grand nombre possible de nouveaux membres.

[illegible] prochain congrès impose [illegible] à chaque cercle un [illegible] qui ne doit pas être [illegible]. Quelle que soit l'importance de votre groupe il y a chez [illegible] idées qui pourraient bénéficier à toute la province et que [illegible] désirent connaître [illegible] questions qui vous [illegible] plus particulièrement [illegible] aimeriez à voir traiter [illegible] plénière. C'est le [illegible] de songer, de discuter la [illegible] réunions et de mettre [illegible] votre programme, [illegible] parvenir le plus tôt [illegible] Secrétariat. Toutes les [illegible] seront accueillies avec [illegible] et examinées avec [illegible]

[illegible] semaines avant la convention, [illegible] serons en mesure de [illegible] liste des principales [illegible] à débattre. Tous les [illegible] pourront en [illegible] connaissance et les discuter. Les délégués qui se [illegible] Gravelbourg seront [illegible] à aborder les problèmes qui ont fait l'objet de leur [illegible] L'expérience a démontré [illegible] profitable d'engager [illegible] question nouvelle [illegible] grand nombre et l'on [illegible] de la sorte des instants [illegible]

[illegible] prochain congrès portera [illegible] dans la mesure où il aura [illegible] d'une sérieuse préparation. Que tous les cercles locaux [illegible] de l'envisager, dès [illegible] non comme une partie [illegible] mais comme un instrument de progrès national, et [illegible] d'en faire un succès. [illegible] collaboration précieuse [illegible] le Comité Exécutif.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

MEYRONNE, Sask.

[illegible] ayant été très éprouvé [illegible] influenza, qui a [illegible] notre cercle dans le deuil en nous enlevant deux de nos [illegible] MM. Joseph-Aimé Landry et [illegible] Chagnon, nous nous étions abstenus de tenir nos assemblées mensuelles depuis le 6 octobre. Dieu merci nous avons pu les reprendre le [illegible] dernier.

En l'absence du président, M. P. H. Bouvier, le vice-président, M. Joseph Jetté, a présidé cette réunion. Quatre nouveaux membres ont donné leur adhésion, MM. Ernest Colleaux, Louis Bouchard, Henri Aubin et Mlle Girardin. Cinq des anciens membres ont payé leur cotisation pour 1919.

Le président présente le conférencier du jour, M. Benjamin Soury-Lavergne. Des applaudissements prolongés saluent le héros de Verdun et de Bois-Joli.

Celui-ci commence par expliquer en quelques mots ce qu'est l'Association et comment elle cherche à unir, pour les rendre plus forts, les catholiques de langue française. Il dit combien nous devons être fiers d'appartenir à la race française, à ce peuple missionnaire qui a planté la croix du Christ et le drapeau de la civilisation sur tant de parties du globe.

Le conférencier nous donne ensuite un très intéressant récit de son séjour en France, où il s'est rendu avec empressement dès le début de la guerre. M. Lavergne a été plus d'une fois très éloquent et il a remporté un grand succès. Il a parfaitement réussi à soulever notre enthousiasme en faveur de notre ancienne mère patrie.

M. l'aumônier fait l'éloge de la causerie que l'on vient d'entendre et exprime le vœu que M. Lavergne se fera entendre de nouveau. Il suggère également qu'aux prochaines assemblées, quelqu'un veuille bien nous parler d'agriculture. C'est un sujet très intéressant pour les membres du cercle, dit-il, puisque nous sommes presque tous des agriculteurs. Comme il se fait tard, M. l'abbé Bois ne fera pas pour cette fois sa causerie habituelle sur l'histoire du Canada, mais il laisse entendre qu'il se reprendra à la prochaine réunion.

On procède à l'élection du bureau pour 1919. Sont élus:

Président, M. Benjamin Soury-Lavergne.

Vice-président, Dr L. A. Aubin

Secrétaire-trésorier, M. J. M. Vandal.

Directeurs: MM. Alcime Bouvier, Joseph Jetté, Arthur Laplante.

BELLEVUE, Sask

Avant le départ de nos délégués pour la convention des commissaires à Régina, M. l'abbé H. Chauvin président de l'A.C.F.C., fit un éloquent discours sur la langue française, nous montra notre devoir, nous encouragea de toutes ses forces, à envoyer des délégués combattre la cause la plus noble pour notre race. M. le président demanda au comité de l'A.C.F.C. qu'un troisième délégué, choisi parmi les commissaires soit envoyé. M. Hildège Gaudet fut choisi. Ensuite eut lieu l'élection du bureau de l'A.C.F.C.:

M. l'abbé H. Chauvin, président.
M. A. Gareau, vice-président
M. H. Gaudet, Sec-trésorier.

Directeurs: Emery Gaudet et Rosario Gareau.

Membres: J. Gareau, H. Leblanc, Joseph Gaudet, J. Deault, O. Gaudet, T. Gareau, P. Gareau, L. Gaudet, P. Chamberland, R. Deault, H. Gaudet, E. Chamberland, D. L. Grenier, Lucien Gaudet, A. Gaudet, M. et Mme Wilfrid Gareau, Z. Gaudet, Léger Boutin, Hermas Gaudet, Joseph Gaudet, Ulric Grenier, Jean Gaudet, Mmes A. Gareau, Emery Gaudet, Rosario Gareau, Elise Chartier, Mlle Ernestine Gareau, M. et Mme Napoléon Chartier.

Pour fêter le centenaire du R. P. Dandurand, O.M.I.

Le 23 mars prochain, le R. P. Dandurand, premier oblat canadien, doyen du clergé, aura complété son siècle. La fête a été renvoyée au 25 mars. A neuf heures du matin, il y aura messe à la cathédrale par le jubilaire. S. G. Mgr Beliveau donnera le sermon de circonstance.

Un mérite qui doit pourtant compter pour quelque chose

Dans une magnifique conférence intitulée: "Si Dollard revenait". M. l'abbé Groulx met ces paroles dans la bouche de son héros:

"Sans doute, dirait-il, nous ne sommes pas une race millénaire et quelques fleurons peuvent manquer au front d'un peuple adolescent. Mais tout de même vous compterez peut-être pour quelque chose le mérite d'avoir, petite poignée de Français, exploré, évangélisé presque tout ce continent, d'en avoir été les maîtres pendant un temps, d'avoir jeté un souvenir français sur toutes les grandes routes de l'Amérique, de n'avoir retraité à la fin qu'au prix d'une épopée militaire, quand nos drapeaux étaient trop lourds de victoires, quand la France nous faisait banqueroute? Et à ce mérite vous ajouterez peut-être cet autre d'avoir depuis cent cinquante ans, autre petite poignée de 65,000, non seulement tenu tête à une effroyable force d'assimilation, mais chaque jour d'avoir continué notre développement normal, régulier, ne cédant pas d'un pouce, allant de l'avant toujours, marquant nos conquêtes du sol par le signe de nos clochers, nous emparant des libertés du vainqueur, le forçant à respecter les nôtres, retenant sans alliage nos qualités chrétiennes et françaises, notre langue, notre foi, nos mœurs, tous les éléments de notre diversité, demeurant aujourd'hui comme hier, avec notre moralité la plus haute peut-être de tout le globe, fidèles en paroles et en actes au vioil idéal de justice et de bonté des races catholiques et latines. Oui, voilà notre passé et méprise qui voudra, parmi les peuples plus riches, cette histoire que des étrangers appellent *un miracle*. Mais chez nous, ce nous semble, elle pourrait suffire à la plus exigeante fierté et la race qui l'a vécue mérite mieux que le sceau de l'infériorité et le reniement de ses fils. Et je n'hésite pas à le dire, continuerait Dollard, au risque de scandaliser tous les professionnels de l'exotisme et du déracinement: Quand nous serions au monde le seul débris de la race française, quand nous ne devrions appuyer que sur nous-même notre volonté de durer, notre seul passé, notre seul honneur, notre seul patrimoine spirituel, la seule valeur humaine que représentent nos ancêtres, nous seraient des motifs suffisants de ne pas démissionner de notre droit de vivre."

Pour la conversion des Juifs

La question juive est à l'ordre du jour dans tous les pays du monde.

On sait combien elle se rattache de près à celle de la franc-maçonnerie. La conversion du peuple déicide enlèverait certainement aux sociétés secrètes qui organisent constamment la persécution contre l'Eglise son plus puissant appui. C'est donc un devoir pour tous les catholiques d'implorer de la miséricorde de Dieu la conversion de ce peuple qui peut devenir aussi puissant pour le bien qu'il l'a été depuis vingt siècles pour le mal.

Une archiconfrérie de prières s'est établie il y a quelques années à Paris pour la conversion du peuple juif. Le nombre des associés se chiffre maintenant à plusieurs milliers répandus en France, en Ecosse, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Tunisie, aux Indes anglaises et au Canada.

Il semble que, de nos jours, le Sauveur veuille étendre aux âmes chrétiennes la mission autrefois donnée par lui à ses disciples: "Allez avant tout aux brebis perdues de la maison d'Israël".

Propager une Association qui a pour but de réaliser cette injonction divine, c'est donc faire une œuvre excellente, puisque l'Eglise attend de la conversion du peuple juif son plus décisif triomphe.

La congrégation des Dames de Sion, qui a été fondée par le frère du célèbre juif, Alphonse de Ratisbonne, miraculeusement converti par une apparition de la Sainte Vierge, offre chaque jour des prières dans ce dessein.

Les personnes qui désirent devenir membres de l'Archiconfrérie de prières pour la conversion du peuple juif n'ont qu'à envoyer leur nom à la

Révérende Mère Supérieure
Couvent de Sion,
Prince-Albert, Sask.

Leurs noms seront ensuite transmis à la Basilique de l'"Ecce Homo" à Jérusalem. On peut se procurer d'autres renseignements et une prière imprimée sur un petit feuillet en écrivant à l'adresse ci-dessus et en joignant un timbre pour la réponse.

LA FRANCE VAINCUE

De M. Joseph Lussier, dans la *Justice*, d'Holyoke:

Cette assertion semble étrange et cependant elle est vraie. Par suite du renvoi de la proposition Bourgeois, réclamant la formation d'une armée interalliée appelée à constituer la force sans laquelle la ligue des nations ne sera jamais qu'un leurre, la France va être obligée, quelle que soit la décision du congrès relativement aux chiffres des effectifs permis aux différentes nations, de reprendre sa politique militaire d'avant-guerre et d'entretenir une formidable armée permanente.

La formation et l'entretien de cette armée va être, pour la France, quasi ruinée, un fardeau d'autant plus lourd qu'on se dispose, en favorisant l'essor immédiat des industries allemandes, à donner à l'Allemagne une avance économique sur la France qui empêchera cette dernière nation de pouvoir se relever aussi vite que sa voisine et qui la placera dans une telle situation d'infériorité, qu'elle ne pourra jamais reprendre le dessus.

La France, avec un quart de son territoire dévasté, va rester nation de 39,000,000 d'habitants en face d'une Allemagne de 80,000,000 d'habitants, qui n'a subi qu'un soubresaut très relatif dans sa vie économique, puisqu'elle retrouve tout son territoire et toutes ses industries intacts.

Jusqu'ici la France n'a pas gagné un seul point au Congrès de la Paix, et ses revendications ont été invariablement bloquées par l'influence de la délégation américaine et de la délégation anglaise. Les délégations anglo-saxonnes ont quinze représentants tandis que la France n'en a que cinq, ses colonies n'étant pas représentées, alors que les colonies anglaises le sont toutes.

Et c'est ainsi, comme l'affirme le "Boston Globe", que la France, victorieuse dans la guerre, peut être vaincue dans le commerce, et l'Allemagne, vaincue dans la guerre, peut être victorieuse dans le commerce.

La fameuse constitution de la ligue des nations, telle que lue par M. Wilson et devant laquelle certains illuminés se pâment d'admiration, passera dans l'histoire comme une [illegible] œuvre d'autocratie tyrannique et un monument à la force des grands pesant de tout leur poids sur la vie future des petits.

Ce que racontent les prisonniers

Les prisonniers, de retour des geôles allemandes, racontent les tortures effroyables qu'ils y ont subies.

A Wittemberg, dans l'Elbe, le camp des prisonniers était un véritable bagne. Quand une épidémie de typhus y éclata, en 1907, par suite de l'état lamentable où on laissait les logements et des privations qu'on infligeait aux prisonniers, on isola ceux-ci, on les mura, leur passant les aliments par un guichet, refusant aux médecins français le sérum qu'ils réclamaient. A ce régime, plus des deux tiers des typhiques emmurés succombèrent.

Au Lazaret Blew Kaserne de Zerbst (Anhalt), les Français en traitement souffrent de la faim sur les ordres du Dr Karl Hoode, qui sondait les blessures avec une brutalité voulue et essayait, en les terrorisant, d'amener les soldats indigènes à répudier la nationalité française.

Au camp de Zossen, près de Berlin, des milliers de prisonniers algériens et tunisiens sont brimés dans le même but, par le commandant du camp.

Le commandant du camp de Szalkowo (Pologne) fait travailler aux travaux les plus durs, pendant treize heures, les prisonniers français nourris de betteraves et d'os pilés. Dans ce même camp, un colonel ordonne aux sentinelles de frapper les prisonniers à coups de crosse.

Au camp de Zerbst, les feldwebel-lieutenants Gœbel et Muller font loger des Français avec des Russes atteints du typhus uniquement "pour les faire mourir".

Au camp de Sprottau (Silésie), le colonel baron von Wachtholz vole les colis des prisonniers sous leurs yeux; il fait cacher les 300 tuberculeux du camp, lors des visites des médecins et Commissions de contrôle suisses.

Au camp de Sprottau [illegible] subis par [illegible] 2000 [illegible]

PRINCE-ALBERT

— La partie de cartes hebdomadaire du jeudi soir, à l'école séparée, obtient un succès toujours croissant. Les Franco-Canadiens et Franco-Canadiennes qui s'y donnent rendez-vous sont de plus en plus nombreux chaque semaine. Jeudi dernier, les gagnants des prix ont été Mlle Blanche Petit et M. Joseph Dusseault.

Le conseil diocésain aura lieu la semaine prochaine à Humboldt, sous la présidence de S. G. Mgr Pascal.

A une réunion publique tenue la semaine dernière, les citoyens ont accepté une résolution protestant contre la nomination d'organisateurs du dehors pour la campagne des timbres d'épargne de guerre dans la circonscription et demandant la nomination [illegible] d'un organisateur de Prince-Albert. La résolution a été adressée au député Andrew Knox et au ministre des finances.

L'organisation des marchés aux [illegible] est en excellente voie. La première assemblée officielle des directeurs provisoires aura lieu le 11 [illegible]. On compte sur la présence de [illegible] Dunning ou du sous-ministre de l'Agriculture. Il est [illegible] les opérations du marché [illegible] commencer vers le 1er juillet.

[illegible] des terres a reçu une [illegible] Français de Lyon demandant des informations sur les chances qu'il aurait de pouvoir s'établir, avec sa famille, dans un centre français du district. De nombreux soldats revenus du front demandent de semblables informations.

M. R. Cowell, gérant de la ferme d'élevage Southview, annonce qu'il abandonne son entreprise et qu'il vendra à l'encan, les 19 et 20 mars, tous ses animaux. On sait que la ferme Southview possède le plus beau troupeau de Shorthorns enregistrés de la Saskatchewan et cette vente va constituer un événement d'importance.

M. le docteur et Mme Martial Lavoie, de Howell, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme Donation Frémont.

ARBORFIELD, Sask.

MM. Auguste Hudon, Théodore Lalonde, Frank Soucy et Albert Marchildon, qui étaient délégués de notre district aux conventions des commissaires d'écoles et de l'association des Grain Growers, nous sont revenus de Régina, enchantés de leur voyage, ces deux conventions leur ayant permis de se renseigner sur plusieurs questions intéressant les deux associations.

A l'assemblée régulière du cercle Zénon Park, des Grain Growers, tenue le 25 dans le soubassement de l'église, et qui fut présidée par M. Raymond Courteau, vice-président, nous eûmes le plaisir d'entendre M. Auguste Hudon, un des délégués, nous donner dans une aimable causerie, le compte rendu des délibérations des deux conventions, et aussi ses impressions personnelles sur le travail immense que fait M. Raymond Denis, pour l'avancement de la cause des Canadiens français dans la province. M. Albert Marchildon, secrétaire, nous donne aussi ses impressions sur le travail que fait l'association des Grain Growers pour l'avancement matériel des fermiers en général.

Il nous fait plaisir de voir que l'un des nôtres, M. Théodore Lalonde, ait été choisi comme un des directeurs pour 1919, de l'Association des Commissaires canadiens-français. Depuis son séjour parmi nous, M. Lalonde s'est toujours intéressé aux choses touchant nos écoles. Il fut l'un des promoteurs de la fondation du district d'école "Goyer", il y a cinq ans. Il fut élu commissaire à la première assemblée d'organisation, poste qu'il a toujours occupé jusqu'à aujourd'hui, de même que celui de secrétaire-trésorier du même district. M. Lalonde s'est toujours intéressé aux choses publiques ayant trait à l'avancement des nôtres. Il fut syndic d'église pendant plusieurs années, et président pendant deux ans de notre cercle de l'A.C.F.C. Aujourd'hui, il est président du cercle Zénon Park, des Grain Growers, et conseiller municipal, pour une division dont la majorité est anglaise, de la municipalité de Connaught.

—Une vague de froid intense sévit actuellement dans notre district; hier on enregistrait 52 degrés au-dessous de zéro. Ce froid ne nous a pas pris par surprise, et tout le monde avait fait une ample provision de bois de chauffage. Ce bois, on peut facilement se le procurer sur les terres de la partie sud du district.

—Les travaux de l'intérieur de l'église sont maintenant terminés, pour ce qui est de la pose du bois, des murs et du plafond. L'édifice est suffisamment chaud pour avoir la messe à l'étage supérieur. Le soubassement servira pour les réunions, soirées, et bien qu'au début de la construction, on trouvait l'édifice un peu coûteux avec ce soubassement, aujourd'hui on est très satisfait que ce dernier ait été entrepris avant la constructon de l'étage d'en haut.

—Le moulin à scie dont M. Médéric Foucher est propriétaire sera mis en opération lundi prochain. On compte que plus d'un demi-million de pieds de bois sera scié à ce moulin cette année. Tout ce bois est pour l'usage de nos concitoyens sur leurs fermes, plusieurs ayant manifesté l'intention d'agrandir leurs bâtisses actuelles, et d'autres comptant bâtir de nouvelles granges et graineries.

—En réponse à l'appel de M. le curé Perreault, environ quarante charges de bois sec ont été amenés sur le terrain de l'église, par nos concitoyens, durant le mois de février. Ce bois servira pour l'usage de l'église et du presbytère.

RICHARD, Sask.

Le 19 février au soir, tel qu'annoncé, réunissait à la salle municipale de notre village bon nombre d'Anglais et de Canadiens français pour prendre part à la partie de cartes et à la vente des paniers qui avaient été organisées par les dames du Cercle catholique au profit de leur église. Malgré les nombreuses tables alignées dans la salle, il n'y en eut pas suffisamment pour permettre à tous les invités d'y prendre part. Mais comme dit le vieil adage: "Premiers arrivés, premiers servis!" Les autres durent se résigner à une causerie intime avec les non-joueurs en attendant la fin de la partie qui fut conduite avec tout l'entrain désirable. Les prix, qui avaient été gracieusement fournis par plusieurs dames du village, furent décernés aux heureux gagnants.

Pour les dames le 1er prix, un magnifique centre de table donné par Mlle Bécotte, fut décerné à Mlle A. Boskill.

Le 2ème prix, une paire de petits vases de fantaisie offerte par Mme Beaulue, fut gagné par Mme Campbell.

Pour les messieurs le 1er prix, une paire de mocassins ouvragés, présentée par Mlle Boutin, décernée à M. Russenholt.

2ème prix, une jolie cravate donnée par M. Carmel.

Ici, nous devons un cordial merci aux dames protestantes qui ont si aimablement contribué au succès de la fête par l'envoi de superbes paniers. Dans une place où les deux nationalités se croisent, il faut nécessairement s'entr'aider et ceci se pratique chez nous tout naturellement. Ils étaient nombreux et tous témoignaient du bon goût de leurs maîtresses... si bien que nous choisîmes parmi les messieurs trois juges bien impartiaux pour accorder un prix au plus méritant. Le choix tomba sur l'un d'eux au joli tricot rose et blanc appartenant à Mme Bérubé, ce qui lui valut une paire de belles statuettes offertes par Mme Emile Richard.

La vente de ces intéressantes corbeilles captiva l'assistance pour un bon moment; chacun des messieurs en désirait une pour son compte et comme bien on pense le réveillon fut gai. On discourait sur le plaisir de la soirée et encore plus sur la recette qui a donné le résultat inespéré de $140.00 profit net. C'est vraiment beau, si l'on considère la pénurie d'argent dans le district. Enfin tous se quittèrent enchantés et promirent d'y revenir plus souvent et plus nombreux si possible.

—M. Delisle, propriétaire du magasin général, nous est revenu de l'Est après un congé de deux mois passé au milieu des siens. A part son ardeur habituelle pour se remettre au travail il lui tardait aussi de revoir notre beau soleil vivifiant, privilège dont nous pouvons, à bon droit, nous compter fiers. Il devra bientôt faire concurrence avec un autre magasin général qui doit ouvrir le 10 mars prochain. MM. Carmel et Boucher, qui ont fini les travaux d'intérieur à la résidence de M. Richard, sont à remodeler ce nouveau magasin. Ces messieurs qui semblent se complaire parmi nous, s'attacheront davantage à la localité s'ils y trouvent leur avantage; nous désirons qu'ils trouvent tout l'encouragement qu'ils méritent, il serait regrettable de les voir partir.

On parle aussi de l'ouverture d'un garage au printemps. Pour ce qui est de cette installation, la location s'y prête tellement que la réussite en est certaine.

M. Boyd et sa famille nous arrivent ces jours-ci, lui, comme agent de Galvin Lumber Yards. Il succède à M. Mexkeley qui doit aller occuper une position semblable dans l'Alberta. A cause de l'extension que prend notre village, toutes les branches du commerce devraient être représentées et comme le soleil luit pour tout le monde, sûrement qu'avec de la bonne entente, assaisonnée d'un peu de bon vouloir, chacun y fera son affaire. Avis surtout à ceux des nôtres qui désirent se grouper autour d'un clocher.

—Il n'y a pas que le village qui marche dans la voie du progrès. Dame Rumeur veut aussi qu'un bon nombre de nos compatriotes déjà établis au pays depuis quelques années auraient décidé de venir sous peu visiter le nord de notre district avec l'intention d'acheter des terres qui leur seraient plus propices à la culture mixte, et ce qui ne gâte pas, à bien meilleur marché que partout ailleurs avec le double avantage de vivre au milieu de la civilisation. Pour notre part, nous serons heureux de leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

—Conrad Richard, étudiant chez les Jésuites à Edmonton est à l'hôpital de cette ville pour une quinzaine, par suite d'une sérieuse opération qu'il a subie dans une oreille. Tous ses nombreux amis désirent ardemment un prompt rétablissement.

STAR CITY Sask.

Les catholiques de notre ville ont eu dernièrement, au profit de leur église, une petite soirée qui a remporté un magnifique succès et a donné un profit net de $289.25.

Le R. P. Danis, qui dessert notre mission a été enchanté de ce beau résultat et il a remercié sincèrement toutes les personnes qui y ont contribué.

Pour la propagande du "Patriote"

Tous nos remerciements aux personnes suivantes qui nous ont envoyé cette semaine la somme de $5.00 pour l'abonnement de quatre de leurs amis:

Joseph Journault, Lafond, Alta.
Abbé J. O. Morin, Leroy, North Dakota.
P. Pelletier, Elstow, Sask.
Abbé Albert Gravel, Mazenod, Sask.
Joseph Phaneuf, St-Denis, Sask.

DETACHEZ CE COUPON

LE PATRIOTE DE L'OUEST,
PRINCE-ALBERT, SASK.,

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $5.00 en mandat poste, lettre recommandée, ou chèque payable au pair pour les quatre abonnements suivants:

Nom **Adresse**

1.......................................

2.......................................

3.......................................

4.......................................

Ce coupon me donnera droit à une année d'abonnement gratuit au "Patriote de l'Ouest."

Signature.......................................

Adresse.......................................

Juments perdues

Une jument rouge clair, étoile blanche au front, le boulet de la patte gauche en arrière blanc, pesanteur, 1300 livres, 5 ans, portant la marque C.Z sur l'épaule droite.

Une autre jument noire, étoile blanche au front, pesanteur 1300 livres, 10 ans, portant la marque A.M. sur la cuisse droite, portant aussi une autre marque à gauche.

Récompense de $5.00 par tête, à ceux qui ramèneront ces chevaux sur la section 12-10-12 à Joseph CYRENNE, PONTEIX, Sask. 47—2

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

SOUVENIR DE FAMILLE— Mariage, Baptême, Première Communion. C'est le livre d'or de la famille. Il est destiné à conserver les noms du père et de la mère et des enfants de la famille, avec les dates de tous les événements de leur vie chrétienne. Quel beau livre et combien précieux pour une famille qui en aura rempli les pages; chacun voudra l'avoir et le conserver. Ne tardez pas à vous le procurer: adressez-vous à l'auteur: M. l'abbé E. P. Chouinard, curé, Saint-Paul de la Croix, Témiscouata, Qué. Prix: 10 sous l'exemplaire, $8.00 le cent. 32—6

Nous avons à vendre, dans le district de Gravelbourg, dans un rayon de quinze milles de la ville, environ vingt-cinq demi sections au prix de vingt-cinq à soixante-cinq dollars l'acre. Une nouvelle église catholique au coût de $96,000 est en construction et un nouveau couvent de $125,000 est ouvert le 1er septembre. Gravelbourg est le centre canadien français de la Saskatchewan. Pour détails, s'adresser à L. J. FORCIER, agent d'immeubles, GRAVELBOURG, Sask. 31.5

ON DEMANDE une bonne servante générale. S'adresser de suite à Madame Arpin. 315-14ème rue Ouest. 52—3

FOIN PRESSE à vendre, bonne qualité, $16.00 la tonne pris à Prince-Albert. S'adresser à A. F., Le *Patriote de l'Ouest.* 47—

FOIN A VENDRE—Bon foin pressé, sur les chars à Prince-Albert, Sask. S'adresser à J. E. Painchaud, 119—14ème rue Ouest, Prince-Albert, Sask. 50—53.

TERRE A VENDRE pour cause de santé, à deux milles du village de Vonda, 157 acres, trois bons puits. Ecrire à Aug. Rioux, Vonda, Sask. 52—3 p.

A VENDRE.—Bonne maison de pension avec écurie de louage, à bonnes conditions. Une place d'affaire. S'adresser à J. D. Lalonde, St-Victor, Sask. 51—53 p.

ON DEMANDE.—Un barbier connaissant le métier, bon salaire pour un homme compétent. S'adresser à J. Ouellet, Hoey, Sask. 51—52.

A VENDRE.—¼ section; foin de pâturage, 15 arpents en culture, [illegible] arpents prêts à casser. Bonnes bâtisses, chevaux, instruments aratoires. 9 milles de la ville. Un tiers comptant, termes faciles. Adresser casier [illegible] Prince-Albert, Sask. 51—5[illegible] p.

TERRE A VENDRE—[illegible] section de terrain cultivé, 3 milles de Nev[illegible] Sask. Bonnes bâtisses, eau courante. $7,000. $2,000 comptant, arrangements pour la balance. S'adresser à [illegible] Eberg, Lac Pelletier, Sask. 50-52

ON DEMANDE une servante sachant préférablement les deux langues. S'adresser à Mme Dr Montreuil, 5, 12ème rue Est, Prince-Albert, Sask. 4[illegible]

INSTITUTEUR ou institutrice demandé, pouvant enseigner français et anglais. Engagement pour la [illegible] S'adresser immédiatement à J. J. B[illegible] lé. District scolaire d'Umilebury [illegible] 3421, Albertville, Sask.

REMERCIEMENTS à Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de publier dans le Patriote. F. Mahé, Wauchope, Sask. 52

INSTITUTRICE anglaise catholique comprenant le français, bonne mentalité, désire un logement contigu à l'école, ou école de village. Nous conseillerions à un district mixte où il n'y a pas d'espoir d'obtenir un instituteur de langue française, s'adresser à l'Association Interprovinciale, Vonda, Sask. 5[illegible]

ON DEMANDE un homme capable de conduire un moteur Massey-Harris, 4 cylindres, pour labourer. Travail permanent et bon salaire pour un homme compétent. S'adresser à R. Denis, Vonda, Sask.

—ON DEMANDE des hommes pour couper du bois à Crutwell, $2.00 la corde. S'adresser à John Scott, Station de Crutwell, ou à la Prince-Albert Fuel Company, 17ème rue ouest.

A VENDRE, bonne demi-section cultivée. Maison neuve, valant [illegible] Bonnes dépendances; Bonne eau en abondance, 6½ milles de Gravelbourg, Sask. Pour plus amples informations écrire au propriétaire, [illegible] Gravelbourg, Sask.

ÉVANGILE

LE PREMIER DIMANCHE DU CARÊME

...Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour être tenté par le diable. Et quand il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur s'approchant lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Jésus répondit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le diable le transporta dans la ville sainte, et le mit sur le haut du temple. Et il lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu jetez-vous en bas. Car il est écrit: Il a ordonné à ses anges de prendre soin de vous: ils vous porteront en leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre quelque pierre. Jésus lui dit: Il est écrit aussi: Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable le transporta encore sur une montagne fort haute: et il lui montra tous les royaumes du monde, et leur gloire. Et il leur dit: Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez. Alors Jésus lui dit: Retire-toi, Satan: car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors le diable le laissant: et voilà que les Anges s'approchèrent, et le servaient.

Notre-Seigneur a voulu être tenté afin de nous enseigner nous-mêmes à repousser le démon, à ne pas nous laisser vaincre par les trois grandes tentations les plus fréquentes: la sensualité, l'orgueil et l'amour des richesses, nous rappelant que la vie de l'âme est supérieure à celle du corps, qu'il ne faut pas se prévaloir, pour sa propre gloire, des dons de Dieu, et que l'on ne peut servir à la fois Dieu et [illegible]

Quand j'étais enterré

(Suite et fin.)

Je n'ai d'ailleurs pas beaucoup de temps à réfléchir sur ce que je vais faire. Poirier est là, derrière moi, qui me presse, affolé. Il faut que je sorte et que je sorte le premier. Lui ne peut que me suivre par le chemin que j'aurai ouvert.

Je me glisse dans la cavité, sans ... des pétards ni des grenades sur lesquels je mets les pieds. Il *faut* sortir. Mais ma tête se trouve encore à plus d'une hauteur d'homme de l'étroite ouverture à atteindre. Je tire à moi des sacs et je les laisse choir. Poirier les saisit et les évacue à son tour derrière lui. Mais il perd le souffle, le malheureux!

Il faut se hâter, vite, vite!... Et pourtant je risquerais, par un mouvement maladroit, de faire crouler sur nos têtes tout l'amoncellement dont la chute nous précipiterait à nouveau au fond du trou, où nous resterions, cette fois, c'est bien certain!

J'ai le bonheur encore de réussir cette opération: je suis mieux servi d'ailleurs par mon instinct que par ma réflexion, et mieux par ma volonté que par mes mains, raides de froid, et dont l'une, blessée en 1914, ne conserve quelque force qu'en trois de ses doigts.

Allons, cela avance. Courage! Encore quelques efforts... Je grimpe, je me rapproche du petit coin éclairé, avidement suivi par Poirier qui s'accroche à moi en désespéré.

A l'aide du morceau de bois que j'ai pu arracher du chaos, je parviens à faire tomber au dehors un, puis deux des sacs formant les bords de l'ouverture qui se trouve, de ce fait, agrandie. La lumière nous inonde, nous éblouit, nous pénètre. De l'air, un courant d'air pur nous parvient! Poirier me pousse de toutes ses forces pour en avoir sa part. Je lui fais place autant que je puis. Nous soufflons un instant, serrés l'un contre l'autre dans l'étroit passage, moi recroquevillé, jambes repliées, pour permettre à mon compagnon d'amener son visage à hauteur de mes genoux... Dès que j'aurai repris un peu de forces, j'essayerai à nouveau d'élargir la trouée par où ma tête seule pourrait passer en ce moment.

Mais l'ennemi a entendu le bruit, ou vu remuer, et voilà qu'une volée de grenades s'abat... Les sacs sont hachés, déchiquetés. Les balles sifflent au-dessus de cette brèche où nous voyions notre salut. Le coin est repéré... La terre vole. Eclats et pierres sonnent sur mon casque... Si je sortais, si je pouvais sortir, je serais infailliblement tué.

Je tâche de faire comprendre cela à Poirier, qui n'a qu'un souci, lui, celui de me pousser dehors, au plus tôt. Je sens qu'il perd patience. Je lui montre pourtant que, si je reçois une balle dans la tête avant d'être tout à fait hors du trou, mon corps, l'obstruant entièrement, lui interdira tout mouvement en avant. Pour qu'il puisse sortir, il faut que je sorte avant lui, et que je vive au moins le temps de me dégager complètement.

Retourner en arrière, attendre que la "rafale" soit passée, c'est d'autre part impossible. Plus bas, au fond, c'est l'asphyxie.

Il faut rester là, attendre là, dans cette posture pénible, en sentant la mort siffler à dix centimètres au-dessus de nos têtes... Il faut attendre la nuit, à la faveur de laquelle seulement nous pourrons nous risquer dehors sans être visés à bout portant.

Encore faudra-t-il pouvoir passer par le trou dont la largeur demeure insuffisante. Je me remets en devoir de faire tomber en dedans d'autres sacs.

Mais Poirier, maintenant, m'embarrasse. Toute son énergie est tendue vers l'orifice sauveur: il semble que l'azur du ciel, où flottent quelques nuages pourpres, exerce sur lui une attraction qui le colle à moi et paralyse mes mouvements.

La constatation que cet azur s'obscurcit me donne du courage. Il est 4 heures: la nuit ne tardera plus guère... Si l'on peut tenir jusqu'à la brune, on est sauvé.... plus qu'à moitié!

Je travaille de mon mieux à faire tomber les sacs, tantôt à l'intérieur, tantôt au dehors. Je puis maintenant me hausser de manière à engager la partie supérieure de mon corps dans l'ouverture.

La fusillade diminue, puis cesse. Plus de grenades. La rafale est passée... Ce serait le moment, peut-être....

Je fais un effort de tous les muscles de mon corps, des épaules, du dos, des genoux et des reins. Je repousse, je presse, j'écarte les sacs humides, pesants, durs, qui m'enserrent de leur masse hostile.

Je serais presque à même de sortir, si ma baïonnette, mes cartouchières, mes bretelles de suspension ne s'accrochaient à des débris de fil de fer,à je ne sais quels obstacles! . Je me dépouille péniblement de tout cela. Je fais un nouvel et plus grand effort de tous mes membres. D'autres sacs, sur les rebords du trou, s'écartent encore et roulent, mais déchaînent une nouvelle salve de mousqueterie, que j'évite en me ramassant sur moi-même, en me faisant tout petit derrière le rempart de terre ameinci.

Cependant, l'action des gaz de de la mine persiste, et une bouffée plus forte, comme une haleine infernale s'exhale du fond du puits.

Poirier pousse un cri d'angoisse. Il étouffe. Je comprends qu'il faut risquer le tout pour le tout. Il me semble d'ailleurs que quelque chose m'attire, moi aussi, au dehors, qu'une voix forte et impérieuse me crie: "Lazare, sors dehors!"

Allons, je ne serai peut-être que blessé!..

D'un bond, maintenant, je pourrai me jeter hors du trou, par une détente de mes jarrets, et me laisser choir du côté français, que j'ai déterminé d'après l'éclairage des nuages. Oui, je pourrai gagner le terrain libre et ouvrir le passage à mon camarade plus en danger que moi... Il le faut, c'est le devoir et ce peut être le salut. Ce sera, de toute façon, la fin du drame...

—Poirier, fais attention!..

Je recommande mon âme à Dieu, après une dernière pensée aux miens, un dernier appel à la Vierge tutélaire, un regard vers le ciel qui se voile d'ombre, et je m'élance dans l'ouverture.

. . . .

Me voilà au bas du monticule, dans la direction de nos lignes. Je suis en loques, meurtri, mais point blessé. Miracle!

En rampant sous les balles, j'atteins notre tranchée, je m'y laisse glisser, je suis sauvé! Je tombe dans les bras du guetteur qui accourt à ma rencontre, et je crie: "Le trou est fait. Nous sommes vivants, nous voici!" Poirier, en effet, arrive à son tour, sans blessure, mais plus mort que vif...

On nous entraîne dans la sape où l'on nous fait manger et boire.

On doutait si peu que nous fussions écrasés ou asphyxiés, que mon héritage était déjà partagé. L'un avait pris ma toile de tente, l'autre ma couverture, celui-ci mes vivres, celui-là mon bidon... Pour me témoigner la joie qu'on éprouvait à me revoir vivant, on m'a tout rendu.

La nuit même, nous étions relevés, nous allions au repos à J.... vingt kilomètres... Rien de pareil pour se dégourdir les jambes après huit heures de réclusion! Je fis ce trajet en remerciant Dieu de m'avoir sauvé en un seul jour de tant de morts diverses, mais également affreuses et pareillement inéluctables, à ce qu'il semblait.

* * *

A cette aventure, il est un épilogue.

Cinq mois après environ, je descendais à nouveau de V...., avec une dizaine de camarades, bien heureux tous, car nous allions en permission. En pareil cas, le plus taciturne est loquace, une fois passée du moins la zone dangereuse.

Comme nous marchions allègrement dans la "bonne direction", celle de la gare, X... s'approcha de moi et me dit:

—Tu as bien failli ne pas partir...

—Comment cela?

—Oui, tu as manqué ne jamais revoir le chemin de fer...

—Sans doute... mais...

—Tu te souviens, en décembre, le jour où tu avais été enterré?... J'étais de faction dans la tranchée quand tu es sorti, presque à la nuit tombante. Eh bien! si j'avais eu une cartouche dans mon fusil, à ce moment-là, tu étais mort...On vous croyait "bousillés" depuis le matin, et, voyant de loin des poilus grimper par-dessus les sacs, on a cru que c'étaient les Boches. L'un de nous avait crié: "Aux armes!" On t'a reconnu à temps...

—Je te félicite, répondis-je, d'avoir vu clair, et je te remercie... Revenir de si loin pour être fusillé par des camarades, c'eût été vraiment dur!.. Tiens, veux-tu une cigarette, pour ta peine?...

Pierre LADOUÉ.

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER
C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

Ceux qu'on délaisse

ON me racontait ce fait révoltant: Un malheureux vieillard, accablé d'injures et de coups par un fils dénaturé qui lui reprochait même le morceau de pain qu'on lui mesurait parcimonieusement, se vit obligé, par un froid cuisant de janvier, d'aller chercher refuge chez le voisin qui demeurait à plus d'un mille. Il y arriva les pieds et les mains gelés. Il mourut quelques jours plus tard.

"Inhumanité! Noire ingratitude!" s'écrieront un grand nombre, en lisant ces lignes, et ils auront raison.

Combien, pourtant, jetteront peut-être la pierre au fils brutal, sans se douter qu'ils ne se montrent pas moins égoïstes et indignes — quoique d'une autre manière — à l'égard de leurs vieux parents!

Ils leur donnent, sans avare calcul, la nourriture nécessaire à leur subsistance; mais ne leur refusent-ils pas ce pain plus précieux au coeur des vieillards: le réconfort d'une chaude sympathie? Ils les abritent sans murmure sous leur toit; mais ne les relèguent-ils pas dans quelque coin du logis comme des objets encombrants? Ne leur ferment-ils pas l'entrée de leur vie comme à des étrangers?

"Les vieux n'ont rien à voir dans le ménage des jeunes", lancera-t-on, à tout propos, d'un air tranchant. Et les pauvres vieux, délaissés, solitaires, l'âme meurtrie, gémiront: "Nous sommes à charge à nos propres enfants. Ah! que la mort tarde à venir!" Cette mort-là, mort morale de tous les instants, n'est-elle pas mille fois plus cruelle que l'autre?

Il suffirait de si peu souvent, pour rendre heureuses et douces les dernières années des vieillards, pour qu'ils sentent la joie leur remonter au coeur comme une bouffée de sève. Un mot d'affection, quelques égards, des petites confidences, le recours, surtout, à leur expérience et à leurs bons conseils... Ils aiment tant garder l'illusion qu'ils sont toujours, malgré leurs pas craintifs et leurs mains tremblantes, nécessaires et utiles dans la maison! Ils respirent avec une si profonde ivresse le parfum des jeunes vies qui montent et s'épanouissent autour d'eux!

Aimons nos vieillards. Entourons-les de sollicitude et de respect. Ils sont le porte-bonheur des familles et la bénédiction de Dieu.

ANNETTE SAINT-AMANT

LA BONNE MÉNAGÈRE

RECETTES

Un excellent diner

MENU

Restes de boeuf aux choux.
Navarin.
Sauce tomate.
Pommes de terre Duchesne.
Tarte à la citrouille.

Boeuf aux choux.—Prenez un morceau de lard maigre, coupez-le en petits morceaux, épaisseur et longueur du doigt; faites-les jaunir dans du beurre chaud et lorsqu'ils ont belle couleur, retirez-les et ajoutez une bonne cuillerée de farine que vous remuez et laissez roussir avec le beurre. Quand la fleur est brune, pas trop foncée, ajoutez un verre d'eau, sel, poivre, un bouquet de persil, thym et laurier, un oignon coupé en lames minces, le morceau de bœuf qui vous reste et que vous laissez entier, puis un chou bien nettoyé, lavé et coupé en quatre. Laissez une heure et demi sur le feu jusqu'à ce que le chou soit bien cuit.

Servez alors le bœuf sur un plat creux; entourez-le de lard et de choux et arrosez-le avec la sauce en ayant le soin d'ôter le bouquet. Si la sauce était un peu claire, il faudrait l'épaissir avec un peu de farine, si elle était trop épaisse, il faudrait l'éclaircir avec un peu de bouillon.

Sauce tomate.—Coupez par morceaux sept ou huit tomates, mettez-les dans une casserole avec un oignon coupé en ronds, une gousse d'ail, une branche de thym, une feuille de laurier, mettez à feu doux sans eau. Laissez bien cuire vos tomates mais faites bien attention qu'elles ne prennent pas au fond de la casserole; lorsque vous voyez qu'elles rendent leur eau, passez-les dans la passoire avec le pilon pour ôter tous les grains, les peaux. Mettez ensuite cette purée dans une casserole avec un bon morceau de beurre, maniez avec une cuillère de bois, sel et poivre et laissez cuire doucement une vingtaine de minutes. Ne mettez pas de farine dans cette sauce, cela la dénature et lui ôte son goût acidulé. Elle se fait aussi de la même manière avec des conserves de tomates.

Pommes de terre Duchesne.—Ce sont celles que l'on appelle aussi croquettes. On en fait de petites boulottes que l'on roule dans l'œuf battu et dans la mie de pain ou biscuit au soda pulvérisé et on fait frire dans du beurre très chaud, mais pas noirci. On les sert chaudes, saupoudrées de sel fin et garnies de persil frit.

Persil frit.—Le persil frit s'emploie pour toutes fritures salées. Enlevez les feuilles jaunes, ne laissez pas les queues trop longues, lavez et essorez dans un linge et jetez dans la friture très chaude. Retirez avec l'écumoire, égouttez et garnissez les plats que vous devez servir.

Marmelade de citrouille.—On enlève la peau et les pépins et on coupe la citrouille par morceaux gros comme une noix et on la met dans une bassine avec un peu d'eau. On ajoute ensuite une demi livre de sucre par livre de citrouille et le zeste d'un citron ou d'une orange. On fait cuire à feu doux, pendant une heure ou plus, selon la quantité et l'on remue souvent. Quand la marmelade a acquis la consistance de la marmelade d'abricot, on la retire, on ajoute le jus du citron ou de l'orange et l'on met en pots, puis on laisse refroidir et l'on ne couvre les pots qu'au bout de 4 ou 5 jours. Les pots doivent être placés dans un endroit sec et frais.

Une femme de coeur a un sourire pour chaque joie, une larme pour chaque chagrin, une consolation pour toutes les misères, une excuse pour toutes les fautes, une prière pour chaque malheur, et une parole d'encouragement pour chaque espoir.

* * *

Les faibles cherchent à se faire aimer, les forts se contentent d'en être dignes.

* * *

Le secret est la possession la plus intime qui soit, et l'on comprend que la communication ne puisse s'en faire que par la volonté de celui qui seul y est intéressé.

* * *

L'amitié n'a, ici-bas, que son temps de semence et d'éclosion: elle s'épanouira plus tard, et le ciel seul connaîtra tout le parfum de ses fleurs et toute la saveur de ses fruits.

* * *

L'on est plus sociable et de meilleur commerce par le coeur que par l'esprit. La Bruyère.

* * *

Rien n'est vulgaire ni médiocre quand on l'envisage d'assez haut.

PETITS CONSEILS

POUR COUPER LES CHEVEUX DES ENFANTS

Pour les couper en balai, avec plus de facilité, tournez une corde deux ou trois fois autour de la tête, environ un demi-pouce au-dessus de l'endroit où vous voulez les couper. Attachez-la bien. Les cheveux resteront en place et vous aurez une plus grande facilité pour les tailler bien égaux.

NETTOYAGE DES BLOUSES DE LAINE

Blouses claires.—1o, les passer au soufre après le lavage; 2o, ou les frotter avec de la farine bien sèche, secouer et battre à l'air; 3o, ou les laver avec du savon de soufre; 4o, ou avec une eau ammoniacale.

NETTOYAGE DES SOIERIES

Soieries claires.—Le taffetas souple, le pongée, la louisine supportent le lavage à l'eau et au savon. On remet à neuf du satin blanc en le frottant dans le sens d'un tampon de flanelle enduit de craie en poudre.

Soieries foncées souples.—Elles se nettoient très-bien à l'eau vinaigrée, à la benzine, à l'essence minérale, en les brossant doucement avec une brosse trempée dans de l'eau de Panama.

Testament original

Original assurément. Pensez qu'il est d'un noir d'Afrique! Mais... souvenez-vous aussi, —l'Evangile en fait foi,—que Jésus aima infiniment les deux petites pièces de monnaie de la veuve indigente. Voici donc:

Un pauvre noir allait mourir. Confessé, communié au milieu d'invocation incessantes à Marie, il lui restait à régler le partage de ses biens (!) Ayant donc mandé "l'homme d'intelligence" du village, il lui dicta ceci:

"Tout ce que j'ai reçu, je l'ai reçu de Dieu mon Seigneur et mon Roi, à Lui je dois le rendre.

"Voici ce que je veux: A la Vierge Marie, ma Mère et ma Souveraine, dont la chapelle est sur la colline, je laisse un veau, le seul que j'aie. A Jésus-Christ qui m'a sauvé, à sa grande église, aux prêtres qui y prêchent et y confessent, je lègue ma génisse, la seule que j'aie. A ma femme, je lègue mes deux chèvres qui l'aideront à vivre, parce qu'elle m'a été fidèle et m'a bien soigné dans ma maladie.

Ceci dit, je meurs dans le Seigneur!"

...Encore une fois, c'est naïf, mais comme fait sincèrement et donné de bon cœur! Or n'est-il pas dit que Jésus et sa Mère regardent moins à la chose qu'on offre qu'à l'intention qui meut?

Les soirées en famille

Le repas du soir est terminé; la vaisselle et la cuisine sont rangées. La ménagère reprend son aiguille ou son tricot; le père ou les aînés des enfants font une bonne lecture, ou bien ils causent de leurs occupations de la journée, de leurs projets d'avenir, des événements importants du pays. Le soir est le doux moment de l'affection familiale, le seul où l'on puisse bien se revoir, se réunir autour du foyer, se sentir tout près les uns des autres, à la fois, de corps, d'esprit et de cœur. Rien n'est beau comme les soirées en famille, rien ne laisse dans l'âme un aussi bon souvenir.

Une seule chose est véritablement bonne, c'est l'amour; l'amour qui se donne par l'oeuvre et la parole, par l'enthousiasme, par la sainte communion de la vie. P. Gratry.

Le Coin des Enfants

L'HIVER

Décembre nous emmène l'hiver avec ses misères et ses joies. C'est la plus rigoureuse des saisons. La nature est désolée. Les arbres sont nus, ils n'ont plus leurs belles feuilles vertes.

Plus de belle herbe verte dans les parterres; plus de fleurs dans les jardins. Toutes ces choses sont remplacées par un tapis blanc et moëlleux.

Tous les oiseaux sont aussi partis pour les meilleurs climats. Nous ne voyons plus ni la grive qui entonnait de si belles chansons, ni l'alouette: ils sont tous partis. L'abeille, si matinale, dort maintenant.

Oh! que c'est triste l'hiver!

Le fermier n'a pas un gros travail. Il transporte son grain à l'élévateur et emplit ses poches d'argent qu'il met à la banque pour les besoins de la famille et pour les années moins fécondes.

Il n'a qu'à soigner les bestiaux, et, le soir, il est content, il s'amuse avec ses enfants. Les petits montent sur lui, lui tirent une oreille, les cheveux, la moustache, et le papa rit bien de tout cela.

Il passe aussi de grandes veillées à jouer aux cartes.

Pour les enfants, l'hiver a aussi ses charmes. Au retour de la classe, ils se hâtent d'aller sur les lacs, les rivières ou sur les étangs pour patiner. D'autres jouent avec leurs traineaux sur les côtes. Les petits garçons aiment aussi à jouer aux boules de neige, à la petite guerre, etc. J'aime aussi l'hiver parce qu'il nous emmène deux belles fêtes que j'aime bien: Noël et le Jour de l'An. Noël parce qu'il nous rappelle la Nativité du petit Jésus et le Jour de l'An qui nous apporte les cadeaux.

Cécilia SALVAIL.
Couvent de St. Louis, Sask.

Mes petits amis m'écrivent...

Howell, Sask.

Chère Madame,

Moi aussi je veux vous écrire, car vous êtes l'amie des petits. Je vais à l'école française et anglaise. Je suis dans le quatrième livre pour le français et l'anglais, mais j'espère bien être plus savante l'année prochaine.

Nous n'avons pas eu d'école depuis bien longtemps et cela nous ennuie beaucoup, mes sœurs et moi.

Cependant nous ne restons pas sans rien faire. Nous aidons maman et travaillons aussi avec papa au dehors. Ma sœur et moi avons labouré cinquante acres, et trait, tous les jours, quinze vaches.

Mais nous avons hâte de retourner à l'école pour apprendre bien le français pour que je vous écrive dans cette langue comme il faut.

Je termine maintenant, j'espère que vous serez contente de votre nouvelle petite amie.

Germaine GILLIARD, 11 ans.

Laurier, Man.

Chère Madame,

Un jour, lorsque nous étions à apprendre notre français, notre bonne maîtresse, Mademoiselle Trottier, nous a lu les jolies petites lettres si bien composées, du "Coin des enfants". Alors, chère Madame, j'ai résolu de vous écrire, moi aussi.

Maintenant je vais vous parler de notre école, elle est belle et grande, formée de deux classes et une bonne grande cave. Nous sommes bien heureux, car nous n'avons pas souvent froid. Nous avons, dans la cave, une grosse fournaise et la chaleur monte par les régistres. C'est bien plus encourageant.

Moi, je reste à trois milles et demi du village et je viens encore à l'école malgré tout l'ouvrage que nous avons à faire chez nous.

Je suis en sixième division. Nous avons une bonne maîtresse. Nous avons eu la permission d'aller chaque soir, à trois heures, en bas, apprendre notre bonne langue, et pour moi, j'aime autant, il me semble, une bonne heure de français que trois heures d'anglais.

Votre amie,
Henriette GAULTIER (15 ans)

Shell River, Sask.

Chère Madame,

Il y a bien longtemps que je désirais vous écrire, mais le temps passe si vite avec l'étude que j'ai. Mais aujourd'hui, j'ai un peu de récréation et j'en profite pour vous donner de mes nouvelles. Je n'ai pu retourner au couvent à cause de la grippe qui a fait tant de victimes parmi nous.

Nous n'avons pas de maître d'école cette année, alors ma belle-sœur se fait un devoir de nous faire la classe, à ma petite sœur et à moi, elle nous montre le français et l'anglais. En plus de cela notre organiste me donne des leçons de musique, car j'ai un harmonium. Elle trouve que je fais beaucoup de progrès. Je suis bien encouragée dans toutes mes études.

Nous avons eu un bazar au profit de notre église. La première soirée était celle des paniers, il y en avait vingt-deux. Le plus cher a monté à $18.00. C'est mon frère qui l'a acheté. En moyenne, chaque panier a monté à $7.00. M. le curé était bien satisfait.

La messe de minuit a été belle comme jamais. Le chant a été si bien rendu, qu'il nous semblait que ce n'était pas à Shell River que nous étions. Mais avec le temps on fait du progrès. Il y avait environ 200 communions.

J'ai bien prié pour vous, Madame. Que l'Enfant Jésus bénisse toutes vos entreprises. Je suis une de celles qui lisent toujours la page de la famille.

Votre petite amie sincère,

Marie Anna GAUDREAULT (12 ans)

St Louis, Sask.

Chère Madame,

Tous les petits enfants de l'Ouest qui parlent français, vont bientôt être de vos amis. Moi je veux le devenir aussi, il faut que je me hâte, si je ne veux pas arriver la dernière. Je vous souhaite, bien qu'un peu tard, une bonne, heureuse et sainte année. Que Jésus enfant répande sur vos travaux ses plus abondantes bénédictions.

Nous avons à une fenêtre des petits oiseaux qui viennent manger tous les jours. C'est bien amusant de les voir faire. Quand on ne leur donne rien, ils chantent en voltigeant, comme pour nous dire: "Ne nous oubliez pas". La neige est bien froide et nous leur donnons à manger, les pauvres petits.

Mes parents demeurent à un demi-mille de l'église et du couvent. Je vais à l'école tous les jours.

Votre nouvelle et sincère petite amie,

Marie DANIEL (13 ans).

Howell, Sask.

Chère Madame,

C'est la première fois que je vous écris. Je voudrais bien vous connaître. Je vais au couvent. Nous avons une jolie petite classe de français. J'aime bien ma maîtresse, elle s'appelle Mère St-Joseph. Nous apprenons le catéchisme. Tous les dimanches, papa me laisse aller me promener, et les samedis, je travaille. Je rentre le bois, le charbon.

Je vais terminer ma petite lettre.

De votre ami,

Edouard BEAUDOIN.

Howell, Sask.

Chère Madame,

Je suis content de vous écrire cette première lettre.

Je suis au couvent depuis le mois de septembre. Je suis à l'école française. J'aime beaucoup cela.

Papa a vendu sa ferme, et nous allons retourner à Montréal cet automne.

La leçon que j'aime le mieux, c'est l'instruction religieuse, parce que ça m'apprend à connaître le bon Dieu, et quand nous sommes sages, mère nous montre son beau catéchisme en images.

Nous allons nous promener à la maison tous les premiers vendredis du mois. Nous avons une jolie côte pour glisser. Je suis dans le cours moyen. La maîtresse qui nous fait l'école s'appelle Mère St Joseph. Je l'aime beaucoup. Papa vient me voir tous les dimanches. Quand nous sommes sages, le samedi et le dimanche nous allons faire des promenades avec nos traineaux. J'aime beaucoup cela et nous avons beaucoup de plaisir.

De votre petit ami affectionné,

Gérard TARDIF (10 ans).

Oui, je suis contente de mes nouvelles petites amies et je le suis également de mes nouveaux petits amis.

On aime l'école, on s'applique surtout à l'étude du catéchisme et du français, on mérite des félicitations et des récompenses de ses bonnes maîtresses et, enfin, si l'on s'amuse bien, ce n'est qu'après avoir bien travaillé. Comment ne serais-je pas contente et fière de tout cela?

Plusieurs correspondants qui m'ont écrit depuis plus d'un mois déjà doivent trouver que leurs lettres tardent bien à paraître. Qu'ils prennent patience, leur tour viendra.

Qui a gagné le prix?

Le prix mensuel est accordé à Mlle Cordule Routhier (15 ans) *de Saint-Paul-des-Métis, Alta.*

Mentions honorables: *Mlles Marie Daniel, Blanche Forcier, Amarylis Daunais, Antoinette de Laforest, Maria Poilièvre. Compliments à toutes.*

La Directrice

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, Sask. 2ème Année.
PONTEIX, SASK., MERCREDI 5 MARS 1919. No. 9

FÊTES DU JOUR

[illegible] confessa la foi à [illegible] et subit le martyre [illegible] grande fermeté sur [illegible] son apostolat, en [illegible] par son exemple [illegible] grand nombre de [illegible] sur le champ [illegible] chrétienne et partagè[illegible] tourments.

[illegible] Née en Grèce, d'u[illegible] et riche, préféra aux [illegible] monde les plus dures [illegible] l'adossant le cilice, [illegible] d'une chaîne de fer, [illegible] et mourut épui[illegible]

[illegible] HISTORIQUES (Suite 20)

[illegible] content. Seulement [illegible] nommés venaient [illegible] désirais beaucoup [illegible] français se mêler [illegible] de mes voya[illegible] très différentes [illegible] et d'Amérique. [illegible] convaincu que l'émi[illegible] étranger risque fort de [illegible] prétend y faire [illegible] l'ouest: c'est-à-dire [illegible] aux usages et cou[illegible] qui ont leur raison [illegible] de vouloir les sou[illegible] propres habitudes, sans [illegible] les communications [illegible] connaissances capables d'a[illegible] coopération: cela dit re[illegible] culture, comme à l'installation des fermes, etc. Par rapport à l'église, le mélange ne me semblait pas moins utile. Sans doute nos colons d'outre-mer étaient des chrétiens éclairés et pratiquants, à part quelques regrettables exceptions comme on en rencontre d'ailleurs dans toutes les nations, même actuellement, paraît-il, chez les Canadiens français de Ponteix; mais ils avaient [illegible] habitués jusqu'à leur départ à [illegible] leurs églises et leurs prêtres sub[illegible] par leurs gouvernements. [illegible] des bons Canadiens devait [illegible] leur être utile pour former leur [illegible] à ce sujet et leur faire com[illegible] que tous les frais du culte [illegible] leur incomberaient désormais à [illegible]. La plupart, intelligents [illegible] disposés, saisirent immédiate[illegible] ce nouveau devoir et le rempli[illegible]. Ils en constatèrent d'ailleurs [illegible] de suite la nécessité, car leur [illegible] église fut loin d'être bril[illegible] et de ressembler à celles qu'ils [illegible] quittées. C'était simplement une grande tente que j'avais deman[illegible] en passant à Winnipeg, pour abriter nos voyageurs, servir de chapelle en temps voulu.

Notre divin Sauveur qui avait voulu naître pour nous dans la pauvre étable de Bethléem, n'allait pas maintenant dédaigner nos misères de colons, mais, au contraire les partager en venant bénir les prières et les hommages de tous ces cœurs fervents sous cette humble toiture de toile: où des mains pieuses dressaient avec des caisses et ornaient de leur mieux un autel provisoire pour la sainte messe que servait un jeune Belge, Camille Hinque.

(A suivre)

DIVERS

Le R. P. Bellair nous donne encore de ses nouvelles, donc il n'est pas mort: "...Je reçois, nous dit-il, la charmante *Hirondelle*, que je lis toujours avec intérêt. Je ne suis pas encore sorti pour ainsi dire de la ville de Rio, je ne connais donc pas encore l'intérieur de ce beau pays et je ne pense pas monter à St-Antonio avant le mois d'avril. Nous sommes 10 à 12 prêtres qui disons la messe chaque jour dans l'église de N. S. da Gloria et nous sommes retenus plusieurs semaines d'avance. Ensuite cette année, l'été n'est pas très chaud, car nous avons souvent de la pluie, ce qui rend le séjour en ville très agréable... La grippe a fait beaucoup de ravages en notre pays: ici à Rio, elle a aussi éclairci les rangs: 25,000 personnes sont mortes des suites de cette épidémie. Bien merci! mon compagnon et moi n'avons pas été atteints par le fléau... Au mois de mai, si la paix est signée, les voyages seront plus faciles: j'irai faire, en France, un tour qui me sera utile et agréable. En attendant, venez donc me voir à Rio: c'est un voyage des plus intéressants...

Bonne santé et bonjour à tous les amis.

J. Bellair, Rua Jardim Botanico 855 Rio de Janeiro, Brazil.

Deux petits enfants sont encore partis la semaine dernière pour un monde meilleur: J. C. Boulet, âgé de 15 jours et J. L. Tardif, de Cadillac, âgé de deux ans et demi: les deux filleuls de Mme Arthur Petit.

—Baptême: Joseph-Aimé-Adrien-Léandre, fils d'Odilon Dorval et d'Annette Rouleau. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Thibault.

Notre estimé concitoyen, J. Gendreau vient d'être de nouveau nommé juge de paix. Semblable nomination s'imposait depuis longtemps dans cette paroisse franco-canadienne: car M. Walberg, l'autre juge, possède sans doute bien des qualités, mais ne connaît pas notre langue.

Mme J. Cousin a remis sa liste de souscription pour St Roch à M. le curé qui en a donné connaissance à la paroisse. Chose remarquable: plusieurs de nos Chinois ont tenu à y mettre leurs noms. Le total monte à 77 piastres battant ainsi de 19 le bon St Christophe qui est pourtant bien gentil! Heureusement les saints ne sont pas jaloux, sans quoi l'on pourrait dire: gare aux accidents cet été! Le prix de la statue avec son piédestal montant à $65.50, l'excédent fournira des honoraires de messe pour les donateurs.

Les maisons de notre ancien village achèvent de disparaître. Le Dr Lapien y a fait démolir son castel à tourelles pour se construire une belle résidence dans la rue Lannes.

Bonnes nouvelles de plusieurs de nos soldats. M. le comte de Labareyre, malgré son âge, n'est pas encore démobilisé et commande, à Montluçon, une compagnie de reconstruction industrielle. Son fils René est à Bucharest depuis trois mois, et, voyez s'il est vrai que les montagnes seules ne se rencontrent pas: il a trouvé là-bas un Roumain qu'il avait connu ici, à Gergovia où ce dernier achetait des fourrures.

Les deux fils Cousin, libérés d'Allemagne, se sont rencontrés à Clermont-Ferrand. Raphaël, qui était malade par suite de mauvais traitements, reste en convalescence à l'hôpital militaire tenu par la Maison Mère de nos Rdes Sœurs à Chamalières. John Trottier est maintenant rendu vers le Rhin, qui pour lui ne vaut pas la rivière blanche, car tous ces gros Allemands n'ont pas la valeur d'un petit cabri!

—Un ami du Manitoba nous écrit pour nous demander le nombre de jeunes filles dont Pierre a refusé la main depuis son annonce jusqu'à date?... Nous l'interrogerons à ce sujet.

—Le mauvais temps a certainement privé beaucoup de joueurs de notre 5e partie de cartes: nous étions quand même environ 150. Prix.—Dames: Mlle A. Ouelette: hommes: Jules Jodoin: Consolation: Mlle J. Legault et Elie Matte. Partie musicale bien réussie par M. Brunelle, de Winnipeg, Mme Elie Matte, Mlles Cassette, et un Anglais de passage au théâtre.

—Devinette: Leurs cartes n'étaient pas poinçonnées et cependant ils n'ont pas réclamé le prix de consolation. Pourquoi?..

—Sur le train, une erreur de ligne peut avoir de graves conséquences: en imprimerie c'est plus amusant. Ainsi, dans notre dernier numéro deux mots enlevés à nos soldats et attribués par mégarde à *M. Foret le font revenir du front*. Quelques-uns penseront que ce n'était pas la peine de rectifier ce détail parce que tout le monde sait bien ici que notre maire était à Régina. Parfait, pour cette raison! Mais d'autres étant d'avis que nous pouvions laisser la chose comme une vérité générale parce que, disent-ils, aller voir sa femme c'est souvent pire que d'aller au front, nous devions affirmer que ce n'est pas le cas, certainement, pour la bonne Madame E. Foret.

Le grand juge du District est revenu le 25 à Ponteix reprendre pour la troisième fois le fameux procès Varchol - Municipalité Wallard, et bien des gens soupirent par là-bas dans le Sud: Tant d'argent ne serait-il pas mieux employé à continuer cette malheureuse route! Remarqué à cette séance de la Cour l'Hon. G. Spence, notre député provincial.

---o---

Principes catholiques

Jamais l'Eglise n'admettra que l'éducation soit laïque, c'est-à-dire que Dieu en soit exclu, alors qu'il doit en être le "commencement et la fin". Jamais elle n'admettra sa séparation absolue de l'Etat, c'est-à-dire l'ostracisme de Dieu de toutes les institutions et de toutes les lois et la religion confinée dans l'âme individuelle de ses adhérents. Admettre cela ce serait déchirer le *Syllabus* et enlever à la religion son caractère universel et social.

---o---

Suffisamment d'exercice empêche l'engraissement excessif de la truie. Il faut aménager les quartiers qui lui sont réservés de façon à l'obliger à prendre de l'exercice.

Le porc produit la plus grande quantité de graisse animale. Ne mettez jamais sur le marché un porc maigre, car ça ne paie pas.

AUX ASSISES

Erreur d'interprétation

Le Président: Accusé, êtes-vous marié?

L'accusé (d'un air aimable): Monsieur le Président a peut-être une fille?...

Programme du Conseil Canadien d'Agriculture

La récente convention des Grain Growers a endossé à l'unanimité le programme du Conseil Canadien d'Agriculture tel qu'adopté à Winnipeg en novembre dernier. Il y a quelques semaines, la Législature provinciale en incorporait dans le Bill des Droits de la Saskatchewan toute une partie, celle qui se rapporte à la réduction des tarifs. Nos lecteurs auront donc à connaître ce document de grande importance à l'heure actuelle.

1—Une Ligue des Nations, comme organisation internationale pour donner au monde la paix permanente en écartant les anciennes causes de conflit.

2—Nous pensons que le développement ultérieur de l'Empire britannique devrait être recherché dans l'association entre des nations libres et égales, sous le système gouvernemental actuel de l'autorité constitutionnelle britannique. Nous sommes fortement opposés à toute tentative de centralisation du contrôle impérial. Toute tentative pour établir une autorité indépendante avec pouvoir de contraindre les Dominions, qu'on l'appelle parlement, conseil ou cabinet, entraverait le développement d'une démocratie responsable et informée dans les Domi[illegible]

LE TARIF

3—Le Conseil Canadien d'Agriculture recommande que nos lois de tarif soient amendées comme suit:

(a) Par une réduction générale immédiate et substantielle du tarif des douanes.

(b) Par la réduction des droits de douane sur les marchandises importées de Grande-Bretagne à la moitié des taux existants sous le tarif général, et une nouvelle réduction graduelle et uniforme pour l'autre tarif concernant les importations anglaises, de façon à assurer le libre-échange complet entre la Grande-Bretagne et le Canada en cinq ans.

(c) Que la convention de réciprocité de 1911, qui demeure encore dans le bulletin des lois des Etats-Unis, soit acceptée par le parlement du Canada.

(d) Que toutes les denrées alimentaires non comprises dans la convention de réciprocité soit placée sur la liste du libre-échange.

(e) Que les instruments aratoires, machines agricoles, véhicules, fertiliseurs, charbon, bois de construction, ciment, huiles à éclairage, à combustible et lubrifiantes soient placés sur la liste du libre-échange, ainsi que toutes les matières brutes et les machines employées dans les manufactures.

(f) Que toutes les concessions de tarif accordées aux autres pays soient immédiatement concédées à la Grande-Bretagne.

(g) Que toutes les corporations engagées dans la manufacture de produits protégés par le tarif des douanes soient obligées de publier chaque année un état clair et précis de leurs profits.

(h) Que chaque réclamation pour un tarif de protection par une industrie quelconque soit entendue publiquement devant un comité spécial du parlement.

PROJET D'IMPOSITIONS

4—Comme ces réductions de tarif peuvent diminuer très considérablement le revenu national provenant de cette source, le Conseil canadien d'Agriculture recommanderait l'imposition de taxes directes de la manière suivante:

(a) Taxe directe sur les terres non exploitées, y compris toutes les ressources naturelles.

(b) Taxe personnelle progressive sur le revenu.

(c) Taxe d'héritage progressive sur les grandes successions.

(d) Taxe de revenu progressive sur les profits des corporations.

(e) En imposant et en collectant la taxe sur les profits d'affaires, le gouvernement fédéral devrait insister pour qu'elle soit absolument sur la base du capital payé placé dans l'entreprise, et qu'aucune considération ne soit accordée à ce qu'on appelle vulgairement le capital flottant.

(f) Les ressources naturelles ne devraient plus être aliénées de la couronne, mais exploitées seulement sous des loyers à court terme, dans lesquels les intérêts du public seront convenablement sauvegardés: ces loyers devraient être accordés seulement par encan public.

LES SOLDATS DE RETOUR

5—Au sujet des soldats de retour, nous recommandons ce qui suit:

(a) C'est le devoir reconnu du Canada d'exercer toute la vigilance requise pour le bien-être futur du soldat retour du front et de ses dépendants.

(b) La démobilisation devrait avoir lieu seulement après le retour au Canada.

(c) Le premier choix pour le retour et la démobilisation devrait être fait d'après la durée du service, ou parmi ceux ayant soit des occupations précises qui les attendent, soit d'autres moyens d'existence assurés, la préférence devant être donnée d'abord aux hommes mariés, ensuite au besoin relatif des industries, en ayant bien soin d'assurer autant que possible la libération des fermiers assez tôt pour l'ouverture des travaux du printemps sur la terre.

(d) La démobilisation générale devrait être échelonnée, visant à la libération des hommes dans la mesure où il est jugé possible de leur assurer un emploi permanent.

(e) Il est hautement désirable que les hommes libérés, quand ils en sont capables physiquement, s'efforcent de retourner à leur ancienne occupation, et les patrons devraient être exhortés à replacer ces hommes dans leurs anciennes positions, quand c'est possible.

(f) L'instruction professionnelle devrait être [illegible] ment à eux qui, pendant leur service, sont devenus inaptes à remplir leur ancienne occupation.

(g) Des mesures devraient être prises pour assurer aux frais publics les hommes sans pension qui, pendant leur service, sont devenus impropres à être acceptés pour les risques de l'assurance.

(h) Des facilités devraient être fournies à même les fonds publics aux soldats retour du front pour s'installer sur des terres, quand ils y sont qualifiés par l'instruction ou l'expérience.

6—Nous reconnaissons le très sérieux problème en face duquel se trouve le travail dans l'industrie urbaine, à la suite de la cessation de la guerre, et nous engageons les autorités fédérales, provinciales et municipales à employer tous les moyens à leur portée pour remédier au manque de travail dans les villes; nous recommandons en outre l'adoption du principe de la coopération comme l'esprit conseiller dans les relations futures entre l'employeur et les employés, entre le capital et le travail.

COLONISATION

7—Un système de colonisation basé sur une influence régulatrice dans le prix de vente des terres. Les propriétaires de terres incultes devraient être obligés de fixer un prix de vente de ces terres et ce prix sera considéré comme une valeur imposable pour la taxe.

8—Extension des agences coopératives agricoles, de façon à couvrir tout le champ du marché, y compris des arrangements avec [illegible] de consommateurs pour l'approvisionnement des denrées alimentaires aux plus bas prix et avec le minimum d'intermédiaires.

9—Propriété et contrôle publics des systèmes de chemins de fer, de transports par voie d'eau et voie d'air, de téléphones, télégraphes et messageries, de tous les projets intéressant le développement de la force motrice naturelle et de l'industrie minière du charbon.

AUTRE REFORMES DEMOCRATIQUES

10—Afin d'apporter une plus grande mesure de démocratie dans le gouvernement, nous recommandons:

(a) Le rappel immédiat de la loi des élections de guerre.

(b) La cessation de la pratique de conférer des titres aux citoyens du Canada.

(c) La réforme du sénat fédéral.

(d) L'arrêt immédiat du gouvernement par les ordres en conseil et l'augmentation de la responsabilité individuelle des membres du parlement dans toute législation.

(e) L'abolition complète du système de patronage.

(f) La publication des contributions et des dépenses avant et après les campagnes électorales.

(g) La suppression de la censure de la presse à la restauration de la paix et le rétablissement immédiat du droit de la liberté de parole.

(h) La publication [illegible] tions périodiques de leur [illegible] et de leur contrôle.

(i) La représentation proportionnelle.

(j) L'établissement de mesures de législation directe par l'initiative, le référendum et le rappel.

(k) L'ouverture des sièges du parlement aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes.

---o---

Le gouvernement va construire des chemins de fer dans la Saskatchewan et l'Alberta

Les délégués de la conférence interprovinciale des maires de la Saskatchewan et de l'Alberta ont reçu l'assurance, à Ottawa que le gouvernement se propose de poursuivre un vigoureux programme de construction de chemins de fer dans les provinces des prairies. Les autorités fédérales viseraient ainsi un double but: soulager les régions qui manquent des facilités de transport et donner de l'emploi aux soldats de retour.

Le programme du gouvernement comporte en outre la construction de 2,500 wagons pour ses chemins de fer, l'achat d'énormes quantités de rails et la dépense de $65,000,000 pour des constructions de navires.

Un grand nombre d'hommes auront ainsi de l'emploi et l'on espère solutionner dans une grande mesure le problème du manque de travail dans la Saskatchewan et l'Alberta. Les soldats retour du front auront la préférence.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 10

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(Suite)

... se voyait orpheline à ... sa mère morte en la ... monde.. son père ... en plein champ, terrassé ... de soleil au milieu de ... dans le feu de ... rapporté à l'Abbaye, ... les bras de Jacques... ... cette lumineuse ... où, par la fenêtre ouverte, le soleil de ... contempler et at... qui mourait ... sur un lit pas défait: ... bon'... j'ai mon ... seulement les ... les Saintes Huiles!... ... Il eut fini, son ... Jacques qui regar... debout dans un coin, ... silencieuse tris... des yeux: "...Jac... le père, venez ... mettait sa ... sur la tête d'O... à ses côtés; ... cette main sur la ... tout incen... d'éclatant so... de l'Abbaye ... dans le cadre de la ... lignes calmes, et ... sa vie intense, son ... de midi: "Jac... ma terre... je ... à votre hon...!.." Le jeu... à genoux à ... deux baissant ... tremblante et ... du père... La ... à cette seconde, ... une consé... de l'au-delà, ... paternelle sur ... qui se touchaient ... douleur et un ... depuis!".

... le protecteur ... et fort; celui ... présence tutélaire ... sûr de trouver ... tristes, et ... on pourrait ...

... qui réalise le ... prononcer, le ... grand sur la ... qui est "l'ami"!

... l'allure rapide de ... souvenirs, heu... s'endorment en... son âme fatiguée par ... et profonde ... Odile reste là, ... avec un sourire ... semblable aux ... un beau rêve: ... est bon!..." Cette ... toujours quand ... affection qui garde ... entre sa faibles... et la méchanceté ... Oui, comme Dieu ...

... ces mots que la voi... et quand, par la por... Odile, blottie com... au fond de la voi... la figure de Jacques, ... tous les vieux do... de la Ferlandière qui ... dans l'ombre à sa jeu... son heureux retour; ... descendit dans cette ... au milieu de ces mains ... figures joyeuses, de ... discret mais silencieu... tremblant des choses qui ... Odile n'eut pas un mot, ... d'une main tremblan... rendit toutes les étrein... Les joies profondes sont mu... comme les immenses dou...

CHAPITRE VIII

Le lendemain Jacques se leva ... bonne heure, suivant son ha... et ouvrit sa fenêtre toute ... à la fraîcheur amère du ...

La journée s'annonce très belle, ... cette beauté d'arrière-saison, ... froide, mais pourtant plus ... plus parlante que celle des ... jours d'été.

Un brouillard léger s'élève des ... enveloppant tout dans la ... des gris... gris bleu de ... gris terreux des champs... ... désolé des herbes mortes, gris ... des étangs et des ...

Seul, le Bois-Roux, plus élevé, émerge en une masse noire... ruisselante... on dirait un géant bouquet de fleurs sombres, dont la guirlande serait la Jouine, qui déroule, comme les plis éclatants d'une écharpe, les caprices de son cours au pied des derniers taillis.

Jacques, qui veut un cheval, traverse la grande allée du parc, où le soleil furtif se joue au travers des haies, puis il se dirige vers la ferme.

Mais tout le monde est déjà parti aux champs, et le jeune homme marchait vers le potager quand il vit arriver Sylvain, un paquet de lettres et de journaux à la main:

—Tiens! tu descends donc aujourd'hui à la Ferlandière..?

—Bien *obligé*, maintenant, répond le facteur d'un ton mécontent; là-bas, au Val, on ne me permet plus de passer mes lettres...

—C'est peut-être plus prudent, avec les nouvelles figures qu'on voit un peu partout... Pourtant, tu sais, avec mes anciens de la Ferlandière, j'ai moins d'inquiétude; et quand tu rencontreras Jean-Louis ou Foratier, je t'autorise à leur passer le courrier!

—Les anciens changent aussi, murmure Sylvain en hochant la tête...

—Tu crois...?

—Je ne crois pas... je suis sûr! Ainsi, Pourlier-Cardot, le fermier de Brésolette, a, dès cette semaine, beaucoup de peine à trouver du monde pour ses betteraves; tous ses charretiers l'abandonnent pour aller à l'usine!...

—Ils sont payés plus cher..?

—Je crois bien!... un tiers en plus!... et vous pensez, Monsieur Jacques, si la tentation est grande; pour vous, ce ne serait rien... mais pour un ouvrier qui a de la famille... Songez donc! trente francs de plus par mois dans le tiroir de la maison!.. Encore quelque temps, et personne n'y résistera; le mouvement commence seulement à se dessiner; quand tout sera construit, et que les trois fabriques seront en activité, alors vous verrez! le désert se fera autour de vous, et il vous faudra appeler des Belges pour continuer à les travailler encore... vos terres!..

—Mes terres... je les travaillerai toujours!..

—Et avec qui? demande Sylvain d'un air sceptique.

—Avec nos gens de la Neigerie et de Fumeçon.

—Les payerez-vous autant que l'usine?.. tout est là!..

—D'abord, non, tout n'est pas là, et ensuite je les payerai autant, si je peux.

—Eh bien! même alors, ils ne resteront pas!... j'en ai la conviction absolue... La terre!.. vous ne soupçonnez pas comme on parle, au Val-d'Api, du travail énorme, et surtout aléatoire, qu'elle exige. Si vous saviez comme les paysans de Frilleux approuvaient, l'autre jour, dans une réunion publique, les critiques et les plaisanteries dirigées contre elle, vous en seriez effrayé vous-même! Travailler la terre? A les entendre, c'est devenu bon pour les simples qui ne peuvent absolument pas faire autre chose. Après avoir bien peiné sur elle, l'ingrate ne donne, au soir de la journée faite, que l'*espérance* d'une moisson qui peut-être ne se réalisera jamais! Vous prenez toutes les précautions.... vous accumulez toutes les garanties...., vous choisissez bien votre semence, mais qui peut vous assurer que vous ne serez pas gelé..., grêlé..., rôti..., versé..?

L'ouvrier de l'usine n'a aucune de ces préoccupations... peu lui importe le temps qu'il fait; tous les soirs, il a dans la main, sonnants et trébuchants, ses trois francs.. quatre francs... cinq francs... quelquefois six francs, et plus!.. Vous allez voir si, dans quelques mois, cette comparaison perpétuelle ne va pas agir, suggestionner, décider tout le monde.

—J'espère que non, répond Jacques.

—Et moi, je suis sûr d'avoir raison contre vous, car, partout, j'entends causer, et ma conviction est faite; l'œuvre de Soupot commence seulement. Bâtir des usines, c'était le premier résultat qu'il désirait atteindre; maintenant, il veut les peupler, ce n'est pas de Paris que les ouvriers vont venir; il faut donc en prendre dans le *pays*.

—A la terre.... murmure Jacques.

—Evidemment! Et les camelots, les pourvoyeurs du cafetier *battent* les villages et vont trouver et travailler l'ouvrier jusque dans les champs. Aussi, Monsieur Jacques, je vous avertis en bon voisin, prenez garde!.. vous avez affaire à de rudes adversaires; pas plus dans l'avenir que dans le passé, ils ne reculeront devant rien.

—Oh! fait Jacques avec le ton d'un homme qui exprime une pensée longuement réfléchie: je ferai l'*impossible* pour empêcher mes ouvriers de se laisser prendre aux pièges de Soupot: je les défendrai contre eux-mêmes et contre lui!... Mais, si j'échoue pour eux, je puis répondre pour moi et de moi!.. Je resterai ce que je suis: le *tenant* de la terre!.. Je le dis à toi, Sylvain, pour que tu le répètes partout et autant que tu voudras... sur tous les chemins... aux quatre vents du ciel!..

—Mais vous ne trouverez plus personne pour la cultiver... votre terre!..

—Je la mettrai toute en bois ou en pâture... je trouverai bien dix hommes ou dix femmes pour me traire mes vaches..?

—... Je ne sais pas... je ne sais pas... répète le facteur en hochant la tête; on va prendre les femmes aussi à l'usine.

—Naturellement!... Les hommes, la nuit, les femmes, le jour.. Et les enfants, qu'en fera-t-on..?

—Oh! s'il fallait s'occuper de tout, s'écrie Sylvain.. les enfants de ses ouvriers!.. vous supposez comme ils doivent peser lourd dans les préoccupations de M. Nathan!..

Le facteur tire sa montre et s'aperçoit que le temps marche.

—... Adieu, Monsieur Jacques; je suis en retard; les beaux jours sont passés, il me reste à peine trois minutes pour prendre mon petit verre à la cuisine. Vous voulez toujours bien..?

—Deux si ça peut te faire plaisir... mais pas plus!..

—Oh! s'écrie le facteur en se redressant avec une orgueilleuse sécurité, je m'appelle Quattepanche!..

* *

Jacques revint, déjeuna rapidement en lisant ses lettres et ses journaux: le *Courrier du Val* annonçait en premier article la visite du préfet, l'inauguration solennelle des ateliers, grande fête sur la place de la Mairie, chevaux de bois, feu d'artifice, enlèvement d'un ballon gonflé par la Compagnie, et, naturellement, grand bal le soir chez Soupot...

Jacques en eut une nausée:

—...Déjà!..

Et la phrase d'Odile lui revenait à l'esprit, cette phrase hésitante, presque scrupuleuse, de la jeune fille qui avait peur de juger les choses à un point de vue trop personnel, trop sentimental: "Croyez-vous, Jacques, que les usines soient bien réellement un malheur pour le pays?.." Pauvre grande!

Afin de couper court à ses réflexions, il envoya Firmin faire seller un cheval et partit dans les champs pour voir ses ouvriers.

Le grand air lui fit du bien: le soleil se dégageait maintenant très doucement du brouillard et semblait aspirer la nature entière, s'enivrer d'elle comme du parfum d'un bouquet aimé. La campagne avait cette bonne odeur du matin que savourent si bien ceux qui *savent* les champs; la poussière dormait sur la route humide encore du brouillard; en passant devant les maisons, on sentait le goût si particulier des feux de bois; les derniers insectes de la saison battaient des ailes dans les rayons du soleil: et, au seuil des chaumières, les aïeules arrivaient lentement pour voir passer le beau cavalier...

Jacques ralentit son allure devant l'Abbaye, dont les fenêtres étaient closes. Evidemment, les voyageuses se reposaient encore du long voyage; puis il tourna à droite et descendit à travers champs vers la Neigerie, où ses ouvriers déterraient les betteraves.

Les agents de Soupot n'étaient certainement pas encore passés par là, car, de tous les côtés, les têtes se découvraient en un geste d'indiscutable sympathie.

Précisément, ce jour-là, le travail était terrible, le plus dur, peut-être, de toute l'année: il fallait chercher au fond du sol toutes les betteraves, sans en casser la pointe, car elle contient la quantité de sucre la plus grande; les charger sur d'immenses chariots attelés chacun de douze bœufs, et, au travers des terres collantes et détrempées qui encaissent la Jouine, remonter le chargement sur la route de culture desservant la Ferlandière.

Dans les ascensions, les bêtes puissantes et superbes, toutes nées à la ferme, devaient tirer sans interruption et à plein joug; dans les descentes, il n'y avait plus que de la difficulté; le danger devenait réel, et, malgré le secours des freins, les bœufs devaient parfois s'arc-bouter, au point d'enfoncer en terre jusqu'aux genoux, pour ne pas se laisser entraîner dans les fonds.

Dans cette campagne d'automne, le spectacle était merveilleux de grandeur et de patriarcale simplicité: toutes ces bêtes fumantes, obéissant d'un seul et même effort aux cris des bouviers; passant partout, coûte que coûte!.. les voitures de bois grinçant désespérément sous la charge terrible; Jacques, à cheval, dirigeant l'exploitation, donnant à chacun sa tâche précise pour la journée, puis s'éloignant dans les coupes, réconforté, sûr encore de ses hommes.

En quittant la Neigerie, le jeune fermier alla lentement, au pas de son cheval, jusqu'au Bois-Roux où travaillaient ses bûcherons; en route, il rencontra l'adjoint, et le pria de faire tambouriner jusqu'à Brésolettes la permission, pour les indigents, de venir ramasser le bois mort et les branchages pendant toute la semaine; puis revint par Fumeçon, aperçut à mi-chemin les fenêtres maintenant ouvertes de l'Abbaye. Dans le lointain il distingua tante Berthe qui arrosait ses fleurs sur la terrasse. Il attendit même quelques instants pour voir si Odile ne paraîtrait pas: mais, s'apercevant qu'il était abominablement en retard, il revint au galop sur la grande route.

En arrivant à la Ferlandière, Jacques trouva sa sœur appuyée sur la barrière, et regardant au loin sur la route...

—J'espère, fait-il en l'embrassant, tu es en avance, ce matin!.

—Ce matin..? dis-donc "ce soir", mon ami...

Et elle le plaisanta: il était déjà midi un quart!.. les plats seraient sûrement desséchés: quand Jacques partait aux champs, il oubliait tout: la notion du temps d'abord, la petite sœur qui s'ennuyait à la maison... les pauvres amies de l'Abbaye.. La terre primait tout!...

—La terre... répète Jacques, elle était bien jolie ce matin!... il me semble que, chaque jour, je la découvre pour la première fois: elle a le talent d'être toujours belle sans se répéter jamais. Si tu avais vu, Jeanne, tous ces bœufs tirant à plein collier!.. un Rosa Bonheur vivant, animé, merveilleux!...

—Oh! je sais bien! je vais finir par en devenir jalouse, de tes bœufs; allons, dépêche-toi, et viens déjeuner sitôt que tu seras prêt... la cuisinière a déjà son bonnet en bataille...

Jacques ne se le fit pas dire deux fois; on ne galope pas impunément quatre heures, à travers champs et bois, sans éprouver une agréable sensation à se mettre à table.

D'ailleurs, Jeanne le gâtait: et, bien que le jeune homme protestât de son grand amour pour une cuisine très primitive, sa sœur avait une certaine façon de composer des menus à la fois simples et distingués qui rendaient célèbre l'hospitalité du château.

Ils déjeunèrent vite, car la victoria attendait au bas du perron, et déjà les jours devenaient courts; puis ils partirent au grand galop vers l'Abbaye.

Odile, bien reposée, les reçut à la grille.

Le voyage l'avait transformée: et Jacques, toujours affectueusement inquiet, chercha, sans la pouvoir trouver, cette expression indéfinissable qu'elle avait avant son départ, semblant toujours regarder en elle un autre monde... étranger à nous... et dont jamais elle ne détournait complètement sa pensée.

Ce jour-là, fleur elle-même au milieu de ses fleurs, toute baignée de lumineux soleil, s'avançant sur un musical tapis de feuilles desséchées, bercée dans cet après-midi par l'immense murmure, la grande chanson des champs, Odile était délicieuse à voir... Elle vint à eux, la figure heureuse, les mains tendues, avec cette irrésistible grâce, ce mystérieux pouvoir que possèdent quelques rares femmes... celles précisément qui l'ignorent ou ne le cherchent pas.

—Bonjour, mes amis!..

—Bonjour, Odile...

Et Jacques prit la petite main qui s'abandonnait avec tant de franchise, pendant que Jeanne, en l'embrassant, murmurait à l'oreille de la jeune fille:

—As-tu sorti tous tes albums..?

—Non... mais c'est facile... tu veux les voir..? ils sont en haut...

—Ma chère, j'en meurs d'envie!..

—Mais ils vont ennuyer terriblement ce pauvre Jacques.... s'écrie Odile, avec un air de moqueuse commisération.

(A Suivre)

Association Interprovinciale

RAPPORT DU SECRETAIRE POUR 1918.

La "Journée des Ecoles": bilan moral et financier — Toujours la pénurie d'instituteurs Le problème du recrutement dans Québec et le nouveau cours de l'Ecole Normale — L'échange des diplômes — Le recrutement dans la Saskatchewan — Un appel aux familles franco-canadiennes — L'Interprovinciale aidera les jeunes gens et jeunes filles qui veulent se consacrer à l'enseignement.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux commencer une revue des événements écoulés dans le courant de l'année et des travaux accomplis par notre association, qu'en remerciant sincèrement notre grande organisation nationale "l'A.C.F.C." de l'aide précieuse qu'elle nous a apportée dans la lutte patriotique qui nous incombe.

C'est grâce, en effet, à cette magnifique "Journée des Ecoles", dont elle fut l'inspiratrice et souvent l'organisatrice, que nous avons pu faire quelque bien et continuer l'œuvre commencée.

Ces remerciements, nous devons les adresser également à l'organe officiel de l'A.C.F.C., le "*Patriote de l'Ouest*", qui, par sa publicité toujours au service de la bonne cause, a contribué pour une large part au succès de cette journée.

C'est une précieuse consolation, pour tous les patriotes de cette province, de constater cet accord parfait qui règne entre nos diverses organisations nationales. Cette union de tous vers un but commun est pour nous un gage assuré de succès.

C'est en vertu de cet accord que certaines questions touchant directement nos écoles furent laissées aux soins du comité d'éducation de l'A.C.F.C.

L'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE CENTRE D'INFORMATIONS

Cette mesure a pour but de répartir le travail. Cependant l'A.I. continuera, comme par le passé, à être le centre d'informations à l'usage de nos commissaires aussi bien que de nos instituteurs et institutrices. On lui écrit de partout sur les sujets les plus divers qui puissent concerner nos écoles. Nous ne nous en plaignons pas, bien au contraire, nous considérons que c'est un organisme qui est nécessaire. Il faut que nos éducateurs sentent qu'ils ne sont pas isolés, mais qu'ils ont derrière eux une organisation prête à les aider dans les moments difficiles, une organisation toujours prête à donner un conseil et une aide à nos commissions scolaires.

Pour ces conseils et cette aide, nous avons reçu parfois presque des menaces. Au Département de l'Education, aussi bien que parmi les inspecteurs, on semble avoir mal compris notre rôle. Peut-être, même parmi nos amis, s'en est-il trouvé qui nous ont reproché notre intransigeance?

Cependant nous avons conscience d'avoir toujours strictement rempli notre devoir. Jamais nous n'avons conseillé la provocation, mais toujours aussi nous avons flagellé l'abdication.

Nous avons dit aux commissaires et nous le répétons: "Ne soyez pas les esclaves de la subvention du gouvernement. Efforcez-vous de rester en bons termes avec l'inspecteur et de suivre ses recommandations, cependant cette collaboration ne doit jamais aller jusqu'à sacrifier les droits du français.

Dans vos écoles, faites apprendre l'anglais à vos enfants, mais faites aussi apprendre le français: et si l'on veut vous obliger à engager une institutrice anglo-protestante, si l'on veut vous obliger à négliger l'enseignement de votre langue maternelle, en refusant un permis que l'on donne à d'autres, eh bien! résistez, résistez jusqu'au bout, et souvenez-vous que la mentalité, l'âme des enfants qui vous sont confiés valent mieux que toutes les subventions que l'on pourra vous retirer.

Nous devons éviter tout ce qui ressemble à de la provocation, c'est entendu: mais la résistance devient une obligation quand une question vitale est en jeu. Ce n'est plus alors qu'une défense et une défense qui est un devoir. Et les commission scolaires qui en seront réduites à cette nécessité nous trouveront toujours derrière elles, prêts à les aider.

Nous avons tenu à nous expliquer franchement sur ce point, parce que si cette attitude était désapprouvée par les actionnaires de l'A.I., il serait nécessaire de le montrer en élisant un nouveau bureau de direction. Le secrétaire, tout au moins, n'y aurait plus sa place.

LA "JOURNÉE DES ECOLES"

Pour en revenir à la question du recrutement de notre personnel enseignant bilingue, nous pouvons dire que nous nous trouvions, l'année passée, dans une situation angoissante. D'un peu partout, dans la province, l'on nous demandait des instituteurs, des institutrices, et nous ne pourvions pas en fournir. Nous nous rendions compte que le péril était extrême, et le manque d'argent menaçait de paralyser nos mouvements, d'étouffer l'œuvre sur laquelle nous avions fondé tant d'espérances.

C'est alors que l'A.C.F.C. lança l'idée d'une "Journée des Ecoles" organisée à travers toutes les paroisses franco-canadiennes de la province. Journée des écoles dont le produit permettrait à l'A.I. de continuer son œuvre et, qui serait en même temps une affirmation solennelle de la volonté ferme et réfléchie de tout un peuple qui veut, envers et contre tous, conserver sa langue maternelle, une manifestation grandiose de tout un peuple qui ne veut pas mourir...

Si cette "Journée des Ecoles" ne rencontra pas partout l'accueil que nous aurions désiré, elle n'en fut pas moins un succès considérable. La plupart de nos paroisses répondirent à l'appel de l'A.C.F.C., et dans l'espace de quelques semaines le chiffre des souscriptions s'élevait à près de $2,000.

Si nous nous permettons de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les événements de l'année passée, nous devons reconnaître qu'en ce qui concerne plus particulièrement l'intérêt national de notre groupe franco-canadien, la "Journée des Ecoles" se range parmi les plus importants. Pour la première fois, peut-être, nous avons compris que le véritable patriotisme ne consiste pas seulement à prononcer de beaux discours, ni à parader dans les rues avec des fanfares et des drapeaux, mais à faire un travail pratique de préservation nationale; nous avons compris que si c'est une bonne action que de subventionner des œuvres humanitaires comme la Croix-Rouge, c'était une action meilleure encore que de subventionner les œuvres nationales qui sont nôtres, qui s'identifient avec nous, qui défendent enfin ce patrimoine sacré, notre langue, notre foi, auquel nous tenons autant qu'à la vie, parce qu'en réalité ce patrimoine, c'est l'âme même de la race.

La "Journée des Ecoles" a eu en outre un résultat éducatif des plus heureux. A peu près partout, les orateurs ont attiré l'attention de nos compatriotes sur l'importance de la question scolaire, ils ont montré la nécessité de maintenir l'enseignement du français, de développer l'efficacité de nos écoles. Ils ont montré l'influence de l'école sur les enfants d'aujourd'hui qui seront les hommes de demain. Ils ont glorifié le rôle de l'éducateur, qui, malgré l'ingratitude de sa tâche, s'efforce de faire de son école un foyer de patriotisme. Ils ont montré aussi que la question primordiale pour nous est de placer dans toutes nos écoles des instituteurs, des institutrices de race française, de mentalité française. Car à quoi nous servira de disserter à perte de vue sur l'influence tout puissante de l'école, à quoi nous servira de nous féliciter de ce que le législateur ait laissé dans la loi le principe de l'enseignement du français, si nous n'avons personne capable de l'enseigner?

NOUS MANQUONS D'INSTITUTEURS

C'est là la grande question, c'est là le péril, et il est grave. Sans avoir de statistiques précises sous la main, nous ne croyons pas exagérer en disant que nous n'avons pas dans la province, en dehors de nos religieuses, vingt instituteurs ou institutrices bilingues possédant des diplômes de deuxième classe. Quant à ceux ou celles possédant des diplômes de troisième classe, leur nombre doit être aussi très restreint, car ces diplômes ne sont valides que pour deux ans. Or, l'année passée, six ou sept institutrices canadiennes-françaises seulement suivirent les cours de troisième classe de nos Ecoles Normales. Il y a deux ans, leur nombre ne fut guère plus considérable. Quant à celles qui suivirent les cours il y a trois ans, la durée de leurs diplômes est maintenant expiré. De sorte que même si nous avons bénéficié de quelques échanges de diplômes ou de quelques prolongations, il ne doit pas y avoir au-dessus de vingt ou vingt-cinq instituteurs ou institutrices possédant des diplômes de troisième classe — c'est-à-dire, à peu près un pour trois écoles.

Nous pouvions dire, l'année passée, avec raison que si la langue française disparaissait un jour de cette province comme langue d'enseignement, ce ne serait pas par un texte de loi, mais bien par le manque complet d'instituteurs ou d'institutrices capables de l'enseigner.

Pour remédier à cette situation nous avons fait tous nos efforts, et Dieu seul sait quel chagrin nous étreint lorsque nous sommes obligé d'écrire aux secrétaires de nos districts scolaires que nous n'avons plus une seule institutrice disponible.

TRAVAIL DU SECRÉTARIAT

Nous n'avons pas l'intention de vous fatiguer par un historique des difficultés rencontrées sur notre route, ni par l'énumération de la quantité considérable de travail nécessité par une œuvre de ce genre. Ceux qui suivent le développement de notre organisation, parce qu'ils sont déjà eux-mêmes engagés dans la lutte livrée pour notre préservation nationale, savent ce que nous avons fait, ils savent également que ce travail patriotique, pour être fécond, doit avoir à sa base le dévouement.

Dans le courant de l'année écoulée, plus de trois milles lettres ont été reçues ou expédiées par notre Secrétariat. De ce nombre, plus de deux mille furent échangées avec des instituteurs ou des institutrices de Québec. Nous sommes heureux de pouvoir dire, du reste, que, ce travail considérable n'a pas été fait en pure perte. Comme résultat, plus de cinq cents élèves ont, cette année, étudié le français, grâce aux institutrices que nous avons fournies.

AIDE AUX INSTITUTRICES

Financièrement, nous avons aidé près de quarante jeunes filles venues ici pour enseigner. Près de $3,500 leur ont été avancés à titre de prêts. Parmi ces jeunes filles, quelques-unes ont crû bon de se fixer définitivement dans l'Ouest en se mariant. Elles sont perdues pour l'enseignement, mais non point pour notre influence.

D'autres, un très petit nombre, sont retournées dans Québec. Deux ont bénéficié d'un échange de diplômes. Enfin trente ou trente-deux suivent actuellement les cours de nos écoles Normales.

Certes, je ne prétends pas que toutes obtiendront leurs diplômes. Plusieurs de ces jeunes filles, venues ici dans un but très noble d'apostolat, ne connaissaient pas suffisamment la langue anglaise pour pouvoir enseigner immédiatement. Nous leur avons fourni les moyens d'étudier pendant plusieurs mois dans des convents de cette province afin de les mettre à même de perfectionner leur connaissance de cette langue. Elles ont ensuite obtenu leur admission aux Ecoles Normales où, par la force même des choses, elles vont continuer à perfectionner leur anglais. Plusieurs cependant sont encore faibles sur ce point et quelques échecs sont à prévoir.

Mais si 25 seulement obtiennent leurs diplômes, tenant compte que les autres pourront, du moins nous l'espérons, enseigner sous permis et peut-être se reprendre l'année prochaine, ce sera toujours un progrès considérable sur les années passées, nous pouvons dire un succès indéniable.

UNE SITUATION NOUVELLE

Malheureusement nous allons nous trouver, cette année, en face d'une situation nouvelle qui va rendre notre tâche très difficile. Nous voulons parler de la durée future des cours des Ecoles Normales.

Jusqu'à présent, une jeune fille possédant un diplôme du bureau central des examinateurs de Québec pouvait prétendre obtenir un diplôme de la province après un court séjour passé dans une Ecole Normale, et Dieu sait cependant si ce court séjour constituait déjà pour la plupart un obstacle sérieux. Que va-t-il en être maintenant qu'elles devront suivre un cours de huit mois?

Le résultat est facile à prévoir. C'est qu'une jeune fille qui possède déjà son diplôme modèle ou académique de Québec et qui se doute fort bien qu'un mariage est toujours possible, c'est-à-dire qui se rend compte que l'enseignement n'est pour elle qu'une carrière temporaire se refusera énergiquement, quel que soit le salaire offert, à passer huit mois de son temps et à dépenser $250 ou $300. La source de recrutement de ce côté-là peut donc être considérée comme tarie.

Il nous reste à rechercher les porteurs ou porteuses de diplômes académiques délivrés par les Ecoles Normales de Québec. Le cas des diplômes modèles n'est pas encore très clair, le Département de l'Education se bornant à nous assurer que l'échange de ces diplômes sera examiné avec beaucoup de bienveillance.

Et encore pour obtenir un échange de ces diplômes académiques, les titulaires doivent-ils passer un examen devant un professeur de McGill de Montréal. Voici encore un obstacle. Le voyage de Montréal est coûteux pour quelques-uns et la plupart sont effrayés par cette idée d'examen devant un professeur anglais. Le but de cet examen doit être très probablement de ne laisser venir ici que des éducateurs ayant une bonne connaissance de la langue anglaise, mais dans quel esprit est-il passé, nous n'en savons rien.

Le champ de notre propagande se trouve donc maintenant très restreint, car les jeunes gens porteurs de diplômes académiques provenant des Ecoles Normales et parlant bien les deux langues ne sont pas très nombreux et sont déjà fort recherchés là-bas. En outre, ceux qui auraient des velléités de venir dans l'Ouest sont presque toujours effrayés par l'examen à subir.

Nous avons, il y a quelques jours, commencé une campagne de propagande dans l'Ile du Prince Edouard. Nous ignorons encore quel résultat nous obtiendrons. Les diplômes de cette province sont très faciles à échanger. Nous devons dire cependant que nous n'avons pas toujours obtenu une entière satisfaction des sujets qui nous sont venus de cette partie du Canada l'année dernière.

Comme les diplômes bilingues de l'Ontario ne sont pas plus échangeables que ceux de Québec, il ne faut donc pas beaucoup compter sur une aide substantielle de cette province.

En résumé, nous allons continuer activement notre campagne de recrutement parmi les groupes franco-canadiens de l'Est, mais nous n'espérons pas obtenir des résultats bien encourageants en raison des causes que nous venons d'énumérer, et nous considérons comme un devoir d'attirer l'attention de nos compatriotes sur ce point.

LE RECRUTEMENT SUR PLACE

Il nous reste le recrutement sur place, solution qui semble s'imposer quoique le résultat ne doive se faire sentir qu'à longue échéance; solution énergique qui ne doit pas être laissée tout entière à la discrétion d'une organisation, mais qui nécessite d'une façon absolue la coopération de toutes les familles franco-canadiennes de la province.

C'est une idée à répandre, une mentalité à former.

Nous devons conserver nos écoles, il le faut. Nous devons y garder l'enseignement du français, c'est indispensable à la conservation de notre foi religieuse, à la préservation de notre race. Pour cela, il nous faut des instituteurs, des institutrices; ils nous sont presque aussi nécessaires dans nos écoles que le sont nos prêtres dans nos églises. Et ces instituteurs, ces institutrices nous ne devons plus compter sur les autres groupes français du Canada pour nous les fournir, mais sur nous-mêmes.

Il faut que dans toutes nos familles qui ont conservé intact l'amour sacré des traditions nationales, l'on fasse un effort, — cet effort serait-il même un sacrifice —pour que l'un des enfants soit destiné à l'enseignement, pour que l'un des enfants soit plus tard, l'un des champions de la race française, l'un des apôtres de l'idée française, l'un de ces instituteurs enfin qui sauront faire pénétrer dans la jeune génération les principes d'honneur et de loyauté qui sont l'apanage de la race française.

Je dis instituteur avec intention, car quel que soit le respect, je dirai même l'admiration que j'éprouve pour nos vaillantes institutrices, il faut bien reconnaître qu'elles ne nous donnent pas une bien grande garantie de sécurité. Je veux dire que le mariage nous les enlève au moment où parfois nous en avons le plus besoin. L'enseignement, pour être profitable, doit être une carrière à laquelle on se consacre, nous devrions dire à laquelle on se dévoue. Bien peu de femmes peuvent le faire: c'est pourquoi nous demandons surtout des instituteurs.

LA CARRIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT

Certes, à l'heure actuelle, c'est une profession qui n'est guère attrayante; elle n'a rien qui puisse engager le père de famille à pousser les études de ses fils dans cette direction.

Elle exige des études assez longues et coûteuses et n'est pas entourée d'une considération suffisante. Mais, sous l'influence de la nécessité et d'une vigoureuse campagne d'éducation, les choses iront en s'améliorant. Une échelle de salaire, basée sur le degré des diplômes sera, j'en suis persuadé, établie par le gouvernement.

Un système de pension est depuis longtemps à l'étude, et sera probablement mis en vigueur avant longtemps. Enfin, les commissaires d'école comprendront que cet instituteur marié, père de famille, ne peut pas changer d'école tous les ans et dépenser la moitié de son salaire en déménagements. Ils le garderont aussi longtemps qu'il voudra bien rester, et ceci pour le plus grand avantage des enfants, puisqu'il est prouvé que les changements fréquents sont absolument nuisibles à leur progrès.

Je crois, d'ailleurs que l'A.I. accordera des secours financiers, en autant que ses moyens le lui permettront, aux parents qui en auraient besoin pour pousser leurs enfants, garçons ou filles vers l'Ecole Normale.

Nous avons déjà fait un pas dans cette direction et nous avons actuellement deux protégées dans la province qui se destinent à l'enseignement.

Nous en avons une autre qui a préféré suivre un cours dans l'une des Ecoles Normales de Québec, afin de s'y procurer un diplôme académique et obtenir ensuite un échange pour un diplôme de la Saskatchewan. Nous n'avons pas à nous prononcer sur les mérites de chaque méthode; mais nous demandons encore une fois aux parents franco-canadiens de la province de prendre cette question en sérieuse considération, de l'étudier, non pas seulement avec la lumière de leur raison, mais avec leur cœur de patriotes et de Français.

Le salut par l'école n'est pas un vain mot; mais pour qu'il devienne une réalité, il est nécessaire que chacun de nous fasse sa part, plus que sa part. Sinon, nous n'aurons pas le salut par l'école, mais le suicide par l'école.

Travaillons tous ensemble, chacun suivant nos moyens, vers le but à atteindre; mettons en commun tous nos dévouements; aidons moralement et financièrement nos organisations nationales qui luttent pour notre existence; tous ensemble, épaule contre épaule, formons une barrière infranchissable contre les fanatiques qui, au nom du "British fair play", veulent nous ravir le droit de parler de France.

R. DENIS secrétaire.

RAPPORT FINANCIER

RECETTES

Balance en caisse au commencement de l'exercice 1918	$ 903.75
Produit de la "Journée des Ecoles"	1,950.90
Remboursements provenant des institutrices	1,105.00
Intérêt payé	23.60
Dons faits à l'Association	10.50
Actions souscrites	160.00
TOTAL	$4,153.75

DEPENSES

Argent prêté aux institutrices	$3,412.80
Annonces dans les journaux de l'Est	40.20
Souscriptions à la campagne de propagande du *Patriote*	25.00
Frais de papeterie, circulaires, annonces dans le *Patriote*, abonnements payés aux institutrices	40.25
Timbres	52.65
Location de la Salle K. C. à Saskatoon	10.00
Téléphones et télégrammes	18.30
Salaire du Secrétaire	200.00
Frais de voyages pour la "Journée des Ecoles", Insigne et dépenses diverses relatives à cette Journée	79.75
	$3,878.95
En caisse ou en banque	274.80
TOTAL	$4,153.75